This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX JU9I /

Med 254.15

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

DISSERTATION
SUR
LA MORT
SUBITE.

AVEC L'HISTOIRE D'UNE FILLE CATALEPTIQUE.

Par M. DIONIS, *Premier Chirurgien de feue Madame la Dauphine, à présent de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, & Juré à Paris.*

A PARIS,
Chez LAURENT D'HOURY, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, au Saint-Eſprit, devant la rue Zacharie.

M. DCCX.
Avec Approbation & Permiſſion.

Med 254.15
5th 25
1879, April 9.
Paine bequest.

H 329
60.37
23

PREFACE.

LE Traité des Morts subites, divisé en deux Livres par Jean Marie Lancisi, Premier Medecin du Pape, dont l'extrait a paru dans le Supplément du Journal des Sçavans du mois de Février 1709. m'a donné occasion de faire cette Dissertation. Je n'ai pas prétendu critiquer son Ouvrage, & je ne croi pas pouvoir rien ajoûter à ce qu'il a écrit. Si le rang de Premier Medecin de Sa Sainteté, & si son me-

rite perſonnel qui l'a fait choiſir comme le plus habile Medecin d'Italie pour remplir cette place, doivent impoſer ſilence à tous les Medecins qui ne ſeroient pas de ſon opinion ; ils le doivent encore plus à un Chirurgien, dont le devoir eſt de ſouſcrire aux ſentimens de ceux qui ont plus de lumieres que lui.

Mon deſſein eſt ſeulement de faire remarquer que ce que Monſieur Lanciſi a trouvé dans les corps morts ſubitement, par les ouvertures qu'il en a fait faire en ſa préſence, eſt ſemblable à ce que nous trouvons ici dans ceux

qui meurent de la même maniere, & que joignant aux obſervations qu'il a faites à Rome, celles que j'ai remarquées à la Cour & à Paris ſur le même ſujet, cela feroit connoiſtre que les mêmes cauſes des morts ſubites arrivées en Italie ne different en rien de celles qu'on voit en France, & dans tout le reſte du monde.

L'extrait de ce Traité nous apprend qu'il y a trois ans que les morts ſubites regnerent ſi fort à Rome, que chacun craignant pour ſa vie, n'eſtoit occupé que du ſoin de découvrir ce qui pouvoit eſtre la cauſe de ces accidens.

Que le Pape touché du malheur de ſes peuples, ordonna qu'on ouvriſt pluſieurs de ceux qui avoient eſté enlevez de ce genre de mort, & qu'il voulut que l'ouverture s'en fiſt en préſence de Monſieur Lanciſi ſon Premier Medecin, qu'il chargea du ſoin de mettre par écrit ce qu'il auroit découvert là-deſſus, & de lui en rendre compte. Que la choſe fut executée avec beaucoup d'exactitude, comme on le voit par les obſervations qui en ſont rapportées, & qu'on découvrit tantôt des vaiſſeaux rompus & crevez, qui avoient eſté auparavant af-

foiblis, ſoit par des varices, ſoit par des anévriſmes; tantôt c'eſtoit du ſang épanché dans le cerveau, & tantôt des obſtructions dans les vaiſſeaux du cœur & des poûmons.

Ces obſervations qui nous découvrent la veritable cauſe de la mort ſubite, & qui s'accordent avec celles que nous voyons arriver tous les jours, m'ont engagé de joindre aux ſçavantes remarques de Monſieur Lanciſi, des faits Anatomiques qui ne font que les confirmer.

Deux raiſons m'ont porté à croire que ſur un fait auſſi important qu'eſt la mort ſu-

bite, une Dissertation en François sur cette matiere pourroit estre de quelque utilité pour le Public; l'une est que le Traité de Monsieur Lancisi estant écrit en Latin, il n'y a que ceux qui possedent cette Langue, qui puissent le lire; de maniere qu'il n'y a guere que les Sçavans qui en puissent profiter; l'autre est, qu'estant imprimé à Rome, la difficulté de faire venir des Livres de si loin, fera que les exemplaires en seront tres-rares à Paris.

J'y ajoûterai une troisiéme raison qui doit l'emporter sur les deux autres, c'est la consideration & l'importan-

ce

ce que demande une matiere qui intereſſe tout le monde : En effet, en parlant ſeulement de la mort ſubite, chacun tremble, & perſonne n'oſeroit ſe flatter de n'en eſtre pas ſurpris. Cette raiſon n'eſt que trop ſuffiſante pour exciter la curioſité du Lecteur, qui apprendra dans ce Livre la cauſe des morts ſubites, & en même tems les moyens de s'en garentir.

Approbation du Censeur Royal.

J'Ay examiné par l'ordre de Monseigneur le Chancelier cette *Dissertation sur la Mort subite*, & je l'ay trouvée tres-digne de l'impression. Fait à Paris ce 18. Juin 1709. ANDRY.

Privilege du Roy.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requestes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; Salut. Nôtre bien ame PIERRE DIONIS Premier Chirurgien de nôtre très-amée Petite-fille la Duchesse de Bourgogne, & Juré en nôtre bonne Ville, Nous ayant fait exposer qu'il desireroit faire imprimer un Livre intitulé, *Dissertation sur la Mort subite*, composé par ledit Exposant, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres sur ce necessaires. A CES CAUSES, Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit Dionis de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge & caractere, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume pendant quatre années consecutives, à compter

du jour de la datte des Presentes, à la charge qu'elles seront enregistrées tout au long sur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte des Presentes : que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformement aux Reglemens de la Librairie; & avant de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans notre Château du Louvre, & un en celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier de France, le Sieur PHELYPEAUX COMTE DE PONTCHARTRAIN, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Preſentes, du contenu deſquels nous vous mandons faire joüir l'Expoſant, ou ceux qui auront droit de lui pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il lui ſoit fait aucun trouble ni empêchement : Voulons que la copie des Preſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'execution des Preſentes tous exploits, autres Actes requis & neceſſaires, ſans autre permiſſion, nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt nôtre plaiſir. Donné à Verſailles le quatorziéme Juillet, l'an de grace mil ſept cens neuf, & de nôtre regne le ſoixante-ſept. Par le Roy en ſon Conſeil. LELARGE.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 473.

N. 917. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du* 13. *Aoust* 1703. *A Paris ce* 26. *Aoust* 1709.

DE LAUNAY, Syndic.

DISSERTATION

DISSERTATION SUR LA MORT SUBITE.

LA Philoſophie des Anciens apprenoit à mépriſer la mort, les Hiſtoires ſont pleines d'exemples de Philoſophes, de Heros, & de Princeſſes qui alloient au-devant, & qui ſe la donnoient avec un courage & une fermeté inébranlable : les uns la ſouhaitoient pour finir leurs miſeres, les autres l'attendoient ſans crainte & ſans

frayeur, & d'autres se la procuroient, persuadez que la mort estoit un bien qui les affranchissoit de la tyrannie de ceux qui avoient usurpé le Gouvernement, & qui en même tems les délivroit des infirmitez & des malheurs que l'homme ne peut se dispenser de souffrir pendant le cours de cette vie.

Les Mahometans qui croyent à la prédestination & qui en font un des préceptes de leur Religion, affrontent la mort : ils s'exposent aux perils les plus évidens, convaincus que s'il est écrit qu'ils y doivent mourir, quelque soin qu'ils puissent prendre pour l'éviter, qu'ils seront inutiles ; & qu'au contraire, s'ils ne sont pas prédestinez à y perir, ils en reviendront victorieux ; de maniere que l'heure de leur mort estant marquée

comme ils le prétendent, ils croyent que toute la prudence humaine ne peut la reculer d'un moment. C'est sur ce principe que l'on voit tant de soumission & tant de resignation à la mort chez les Turcs, & même c'est un usage tellement reçû parmi eux, que les Visirs, les Bachas & les plus grands de cet Empire baisent le cordon, & tendent le col à ceux qui sont envoyez par le Sultan pour les étrangler.

Dans quelques parties de l'Afrique, lorsqu'un mari est mort, la femme croit qu'il est de son devoir de le suivre, elle se jette dans le bucher allumé pour brûler le corps du mari, en veuë de lui aller tenir compagnie dans l'autre monde; les serviteurs & les esclaves à son exemple se jettent aussi dans le feu, pour les aller servir dans l'autre

vie, comme ils avoient fait dans celle-ci; de sorte que ces peuples mépriſant la mort, préferent le ſervice de leurs Maiſtres à une vie qui n'eſt remplie que de miſeres, & qui tôt ou tard doit finir.

La Religion de ces peuples s'accorde avec cette coûtume; ils croyent faire une action meritoire en la mettant en pratique. Mais nous qui ſommes éclairez des lumieres du Chriſtianiſme, nous avons des ſentimens tout oppoſez; il nous eſt défendu de nous donner la mort, il n'eſt pas même permis de nous y expoſer volontairement & avec temerité; au contraire, noſtre Religion nous engage à prolonger cette vie tout autant que nous pouvons, à fuïr tout ce qui peut l'abreger, à faire tous les remedes qui peuvent la

conſerver, & à nous reſigner aux volontez du Seigneur qui eſt le Maiſtre d'avancer ou de reculer le moment de noſtre mort ſelon qu'il le juge à propos.

Il eſt vrai que cette vie n'eſt qu'un paſſage, il en eſt une autre de plus longue durée à laquelle nous aſpirons, & qui fait tout l'objet de nos deſirs. Il eſt encore vrai que nous devons mourir, parce que c'eſt une Loi impoſée par l'Auteur de la nature à tous les Eſtres qui rempliſſent l'Univers, mais nous ignorons l'heure & le moment de noſtre mort, c'eſt un ſecret impenetrable pour nous, Dieu ſeul s'en eſt reſervé la connoiſſance. C'eſt pourquoi ſoumis aux ordres du Créateur, nous ne pouvons diſpoſer d'une vie que nous tenons de lui, & que nous devons conſerver juſqu'à

ce qu'il permette qu'elle finisse.

Sur ce principe, c'est estre rebelle aux volontez de Dieu, que de se donner la mort, de s'y exposer témerairement, & de ne se pas défendre contre les maladies qui nous en menacent; au contraire, c'est lui donner des marques de nostre obéïssance & de nostre resignation, que d'attendre la mort avec patience, en nous soumettant aux Loix de la Providence, qui dispose de nous à sa volonté.

C'est donc à l'homme à joüir de la vie, soit qu'elle soit longue, soit qu'elle soit courte; & comme il en ignore la durée, il faut qu'il soit toûjours prest à recevoir la mort quand elle se présentera à lui; il ne faut pas qu'il s'en laisse surprendre, il faut, au contraire, qu'il s'occupe à faire de bonnes œuvres qui

puissent, en perdant une vie qui n'est que passagere, lui en faire meriter une autre qui doit estre éternelle.

Si nostre Religion nous ordonne de nous tenir en garde contre la mort de quelque maniere qu'elle puisse venir, & si elle nous oblige de faire tout ce qui est necessaire pour l'éviter, quelles précautions ne devons-nous pas prendre contre la mort subite qui nous tuë dans un moment, sans nous donner le tems de faire aucune reflexion sur nous-même ? Ne devons-nous pas redoubler nos attentions pour nous en garentir, & tâcher de ne pas tomber dans le malheur de ceux qui en sont surpris ? de pareils exemples doivent nous faire trembler.

Quand l'on voit mourir quel-

qu'un subitement, l'on devroit fremir d'horreur, & apprehender d'avoir une pareille destinée; il n'y a personne sur la terre qui puisse répondre qu'il ne finira pas par une mort subite: Quand elle arrive à quelqu'un, on en fait l'histoire, on se lamente, on plaint le mort, & l'on en cherche la cause ou dans son âge, ou dans sa maniere de vivre, ou dans la foiblesse de son temperament, ou dans quelques infirmitez ausquelles il aura esté sujet: Et lorsque l'on trouve quelques dispositions du mort qui ne s'accordent pas avec celles qu'on sçait avoir soi-même, on se croit en sureté contre ce malheur, & l'on se flate qu'il ne nous arrivera pas: dans cette idée l'on passe legerement sur la reflexion qu'on devroit faire, que la mort attaque indifferem-

ment tous les âges, tous les temperamens, & tous les sexes, comme nous ne le voyons que trop souvent.

La mort subite étonne tout le monde, & pourtant loin d'estre surpris de la voir arriver quelquefois, l'on devroit plûtôt l'être de ce qu'elle n'arrive pas plus souvent. En effet on ne doit pas estre étonné de voir mourir un homme, mais il faut l'être de le voir vivre, vû que le corps humain est composé de tant de ressorts si differens les uns des autres, qu'on a peine à comprendre comment il peut vivre quelquefois pendant un long-tems, & comment il ne perit pas peu de tems aprés sa naissance.

Tous les corps ne sont composez que d'un nombre infini de tuyaux & de liqueurs : les uns

periſſent par les défauts qui ſe trouvent dans la ſtructure de ces tuyaux, qui interrompans le cours du ſang & des liqueurs, nous font bien-tôt finir ; les autres par la mauvaiſe qualité de ces liqueurs qui détruiſent les parties par les impreſſions qu'elles y font. Mais je n'entrerai point dans le détail de toutes ces cauſes de mort ; il en eſt tant de differentes ſortes, qu'il faudroit pluſieurs volumes pour les expliquer ; je ne parlerai ici que de la mort ſubite, qui eſt l'unique ſujet de cette Diſſertation.

J'ai ouvert les corps de pluſieurs perſonnes mortes ſubitement, & j'en ay ouvert tout autant qu'aucun autre Chirurgien, j'ai toûjours trouvé que c'eſtoit une même cauſe qui donnoit la mort ſubite ; je me propoſois dès-lors d'écrire là-

deſſus dans l'intention de faire part aux autres de mes Obſervations. Le Traité que Monſieur Lanciſi vient de nous donner ſur ce ſujet m'a auſſi déterminé à donner au public les meditations que j'ai faites ſur la même matiere.

Le principe de noſtre vie conſiſte dans la circulation du ſang: nous ne vivons qu'autant que le mouvement circulaire du ſang ſubſiſte, & nous ne mourons que par la ceſſation de ce même mouvement. Lorſque par le vice des liqueurs les parties ſont attaquées, il ſurvient des fiévres violentes & malignes qui prognoſtiquent la mort que nous voyons avancer pas à pas, & qui enfin ſe manifeſte par les diminutions des batemens du cœur, leſquels ceſſans font que l'animal meurt auſſi-tôt. Mais

quand on est frappé d'une mort subite, c'est toujours par l'interruption de la circulation, parce que le sang ne pouvant aller au cœur pour entretenir ses mouvemens, il cesse de battre, & l'animal tombe tout d'un coup.

Puisque c'est dans le sang qu'il faut chercher les veritables causes des morts subites, il s'agit ici d'en persuader le Lecteur. Pour cet effet j'en vais rapporter des preuves qui doivent convaincre, tant par les ouvertures de corps faites à Rome, que par celles que j'ai faites à Paris & à la Cour.

Monsieur Lancisi dit, que dans tous ceux qui estoient morts subitement, & qu'il a fait ouvrir en sa présence par ordre du Pape, il a trouvé l'une de ces trois causes, aux uns des vaisseaux

rompus & crevez, aux autres du sang épanché dans le cerveau, & à d'autres des obstructions dans les vaisseaux du cœur & des poûmons.

1. Lorsqu'il y a des vaisseaux rompus, soit dans la poitrine, soit dans le bas ventre, qui sont des capacitez qui peuvent beaucoup contenir, le sang s'échappe par les ouvertures, & tombe dans un lieu où il en faut quantité pour le remplir; alors les vaisseaux s'estant vuidez, ils n'en peuvent plus conduire au cœur pour continuer ses mouvemens, il cesse de batre aussitôt que le sang lui manque, & ne batant plus, la vie finit à l'instant.

2. Le sang épanché dans le cerveau cause la mort & promptement, ce malheur arrive toûjours par la faute de ceux qui

s'en laissent surprendre: c'est un effet de la plenitude du sang, qui rompant quelque veine tombe dans les ventricules du cerveau; ce que l'on peut éviter en faisant une attention sur soi-même, & ne negligeant point les avertissemens qui précedent cette mort; les pesanteurs de teste, les étourdissemens & les tournoyemens sont des avant-coureurs qui en menacent & qu'elle suit de près, si l'on ne vuide cette quantité de sang qui est toûjours preste à nous suffoquer.

3. Quand le chemin du sang est bouché par des obstructions dans les vaisseaux du cœur & des poûmons, il ne faut point chercher d'autres causes de la mort subite, parce que le sang ne pouvant point passer par les cavitez du cœur, il ne peut plus

le faire mouvoir, ni continuer son cours ordinaire; de maniere que la circulation cessant, tous les ressorts de la machine n'agissent plus, & dans le même moment elle tombe sans mouvement & sans vie.

Monsieur Lancisi dit, que ce qui est digne de remarque, c'est que de tous ceux qui furent attaquez de ces morts subites, il n'y en eut presque pas un qui eust mené une vie sobre. En effet ce sont ces gourmands qui convoitant des yeux tout ce que l'on met sur une table, avant que de le devorer avec les dents, & qui mangeant plus qu'il ne faut pour vivre, perissent de cette maniere à Paris comme à Rome: au lieu que ceux qui mangent peu, vivent long-tems, & ne meurent point de mort subite L'on voit que les grands man-

geurs donnant à leur estomac plus d'alimens qu'il n'en faut pour fournir à la quantité de chyle & de sang necessaire pour vivre, le superflu ne pouvant pas estre contenu dans les vaisseaux, il les force, les fait crever, & se dégorge dans les parties qu'il inonde & qu'il étouffe.

Il observa en même tems que cette calamité regna moins sur les femmes que sur les hommes ; la raison en est facile à trouver, il dit, que chez les femmes le sang a des voyes pour s'évacuer tous les mois qui ne se trouvent pas dans les hommes ; celles qui veulent faire bonne chere, & donner à leur appetit tout ce qu'il demande, en sont quittes pour avoir de tems en tems des évacuations plus copieuses qu'à l'ordinaire : il ne faut pourtant pas qu'elles comptent trop sur ces

ces secours de la nature qui peuvent leur manquer, comme nous l'avons vû arriver quelquefois, & alors par la trop grande quantité de sang restant dans leurs vaisseaux, elles courent les mêmes risques que les hommes.

Selon Monsieur Lancisi la veritable cause des morts subites se doit chercher dans l'intemperance de ceux qu'elles ont enlevez. En effet, peut-on la chercher ailleurs ? Peut-on s'en prendre à la disposition de l'air que nous respirons ? Peut-on en accuser l'âge plus ou moins avancé ? Peut-on la trouver dans l'usage de quelques alimens que l'on n'aura pas cru convenables ? Et peut-on croire avoir raison d'en attribuer la cause au Tabac, au Caffé, au Thé, au Chocolat, & aux vins de liqueurs ; à la verité tout ce-

la peut bien alterer la santé ; mais non pas tuer dans un moment : il n'y a que l'intemperance qui le puisse faire : & comme ceux qui mangent beaucoup & souvent, se dépêchent de vivre, ils se dépêchent aussi de mourir.

De tous les remedes que l'on employa à Rome pour préserver de ces morts subites ceux qui en paroissoient menacez, la saignée fut celui qui réussit le mieux. Aprés ces experiences doit-on douter que ce fût autre chose que la trop grande quantité de sang qui les causoit, puisqu'en vuidant la plenitude par la saignée, on en garantissoit ceux qui en étoient menacez. On doit donc convenir que pour ne pas tomber dans ce malheur, il faut de deux choses l'une, ou ne manger qu'autant qu'il est necessai-

re pour vivre, c'est-à-dire, tres-peu ; ou quand on se sent trop replet, avoir recours à la saignée pour éviter la mort subite.

Ce sont les faits historiques qui frappent & qui persuadent souvent plus que tous les raisonnemens que l'on pourroit faire ; en voici quelques-uns qui confirmeront ce que j'ai avancé.

Monsieur le Duc d'Orleans frere unique du Roy estant à sa belle Maison de S. Cloud, sur la fin d'un souper qu'il donnoit à plusieurs personnes de la premiere qualité, fut frappé d'un coup de sang qui lui remplit la teste, ce qui fit à l'instant manquer la parole & toutes les autres fonctions animales qui dépendent du cerveau ; on courut aux remedes, on le saigna deux fois, on lui donna l'émetique, & l'on lui fit tout ce que l'on

crut capable de le soulager. Le Roy estant averti de ce malheur, y alla, & fut témoin des remedes que les plus habiles Medecins de la Cour lui ordonnerent : Monsieur estant mort la nuit même, on l'ouvrit au bout des vingt-quatre heures, on lui trouva du sang épanché dans les ventricules du cerveau, autant qu'ils en pouvoient contenir, & toutes les autres parties du corps tres-saines, & qui promettoient une vie de plus longue durée.

Monsieur mangeoit beaucoup, & ne faisoit aucun exercice, & soit qu'il apprehendast la saignée, ou soit que son Premier Medecin ne lui ordonnoit pas, il ne se faisoit point saigner, ce qui fit que regorgeant de sang, il s'en fit un épanchement dans la teste qui le tua en peu de tems.

Madame la Princesse d'Espinoy sortant de table chez Monsieur de Barbesieux fut surprise d'un étourdissement qui la fit tomber & perdre connoissance ; tous les remedes qu'on lui fit furent inutiles, elle mourut tres-prõmptement ; le lendemain j'en fis l'ouverture, je lui trouvai les ventricules du cerveau pleins de sang, & aucune autre cause de de mort que celle-là.

L'Escuyer & le Maistre d'Hôtel de Madame la Princesse d'Espinoy me dirent qu'il y avoit prés d'un mois qu'elle sentoit le besoin qu'elle avoit d'estre saignée, qu'on lui avoit conseillé plusieurs fois, mais qu'elle avoit toûjours differé ; que le jour de sa mort elle avoit pris la resolution pour se faire saigner ; mais ayant appris le matin qu'elle estoit une des Dames nommées

pour Marly, la saignée fut remise pour le retour : ce fut ce même jour-là qu'elle mourut l'après-disnée, estant preste à monter en caroſſe pour aller à Marly.

Ces deux exemples doivent ſuffire pour convaincre de la neceſſité de la saignée, ſur tout lorſque l'on fait bonne chere, & que l'on ne fait point d'exercice. Si ces deux perſonnes s'eſtoient fait saigner quelques jours avant leur mort, ils l'auroient évitez, parce que n'y ayant plus eu tant de ſang dans les vaiſſeaux, il ne les auroit pas forcé, & il ne ſe ſeroit pas extravaſé dans le cerveau ; d'où il eſt vrai de dire que l'on peut ſe préſerver de la mort ſubite par une ſaignée faite à propos, au lieu qu'une douzaine de ſaignées faites hors de ſaiſon ne peuvent nous garantir, quand

on est frappé à la mort.

Monsieur Lancisi avertit de ne pas s'imaginer que parce que la saignée a réussi en ces occasions, elle soit propre dans toutes celles qui paroîtroient semblables à celle-là, & qu'il ne faut pas s'exposer à égorger les malades en croyant les sauver ; les habiles Medecins trouvent un milieu entre le trop & le trop peu, ils sçavent que la saignée est le premier & le plus grand des remedes sur lequel ils peuvent le plus compter, mais ils n'en abusent pas : & lorsque pour prévenir la mort subite ils proposent quelques saignées à ceux qui sont d'une plenitude à faire peur, qui mangent par excez, & qui sont naturellement pateſſeux, ils ne prétendent pas qu'on leur tire tout leur sang, comme à un bœuf que l'on égorgeroit.

Il ne faut pas s'étonner si Monsieur Lancisi prend tant de précautions à déclamer contre la frequente saignée : il est dans le sentiment de tous les Medecins Italiens qui ne l'ordonnent que rarement : il dit que ce remede a moins de succez dans la Ville de Rome que dans les païs élevez. C'est une observation que l'on a faite de tout tems, que nous voyons confirmée par la longue experience qu'il a dans la Medecine qu'il pratique depuis soixante ans ; & qui l'a élevé au rang où il est placé par son merite.

Il faut aussi convenir qu'en Italie, où les peuples vivent dans une tres-grande frugalité, n'ayant souvent qu'une salade pour leur souper, on n'y fait pas tant de sang qu'ailleurs ; & de plus le païs étant tres-chaud,

il

il s'y fait une grande dissipation des esprits du sang, que les saignées n'y doivent pas estre ni frequentes, ni copieuses : Mais en France où l'on invente tous les jours des ragoûts pour réveiller l'appetit, où les viandes sont succulentes, où les tables sont chargées de plusieurs & differents mets, & où l'on mange beaucoup & long-tems, sans le secours de la saignée l'on y verroit la plus grande partie des hommes mourir subitement. Il faut ajoûter que l'air étant moins chaud & moins subtil qu'en Italie, il ne s'y fait pas tant de dissipation, & particulierement à Paris où l'air est plus temperé, & par consequent où l'on fait encore plus de sang qu'en aucun autre endroit de la France.

Monsieur Lancisi qui ne peut

pas disconvenir des bons effets que la saignée a produit pour prévenir les morts subites, & dont il a esté le témoin, ne laisse pas de faire entrevoir l'opposition qu'il a contre ce remede, en cherchant des causes dans la qualité des alimens, & non pas dans la quantité; il avance que l'Esté estant pluvieux, les fruits ne peuvent pas parvenir à leur maturité; que la nouriture que l'on prend alors, n'ayant pas toute la coction qu'elle doit avoir, fait un amas de sucs qui abondent plus en souffres impurs, qu'en souffres balsamiques, en sels fixes qu'en sels volatiles; ce qui fait un sang si dénué de parties subtiles, que la saignée qui ne dissipe déja que trop les esprits, ne peut estre pour-lors que tres-pernicieuse aux malades.

Il continuë, en diſant, que les chaleurs de l'Eſté ayant meuri les fruits, comme il arriva dans l'année de ces morts ſubites, les corps abondoient plus en ſels volatiles, & avoient par conquent ſuffiſamment de quoi ſoûtenir la perte qui s'en faiſoit par la ſaignée; ce qui fut cauſe que les ſaignées que l'on fit alors furent ſi heureuſes. Par ce diſcours l'on voit qu'il accuſe plus la qualité du ſang que la quantité, & de fait il avoit raiſon; car en Italie le ſang peche plus en qualité qu'en quantité par la diſpoſition du climat; mais en France c'eſt tout le contraire: nous obſervons que la mauvaiſe qualité du ſang y fait des maladies qui peuvent faire mourir, & qui le font effectivement, au lieu que c'en eſt la quantité qui tuë ſur le champ.

Les frictions, les ventouſſes, les veſſicatoires, les cordiaux, les purgatifs, & principalement la poudre Cornachine, ſont de legers ſecours dans de pareilles occaſions ; les frictions aident à la tranſpiration, les ventouſes ſcarifiées vuident une partie du ſang répanduë dans les chairs, les veſicatoires évacuent quelque ſeroſité de la peau, les cordiaux fortifient, la poudre cornachine deſemplit les premieres voyes ; tous ces remedes ne peuvent pas nuire ; il faut même s'en ſervir dans les neceſſitez preſſantes, il ne faut rien negliger : mais il faut convenir que la ſaignée eſt pour-lors plus efficace qu'une centaine de ces ſortes de remedes.

Quoique j'établiſſe la trop grande quantité du ſang pour veritable cauſe de la mort ſubi-

te ; je ne prétens pas pour cela prouver qu'elle ne puisse arriver par quelque autre cause ; je sçai bien que le défaut de sang peut faire mourir aussi-bien que l'excez. De sorte que le trop ou le trop peu de sang devient également dangereux, parce que les mouvemens du cœur qui ne sont entretenus que par le sang qui le va frapper, le plus ou moins les détracte & les peut faire cesser.

Le sang est dans un mouvement continuel, il est poussé par le cœur dans les arteres qui le répandent dans toutes les parties du corps, de ces parties il est reporté par les veines au cœur, il entre dans le ventricule droit, de là il passe dans les poûmons & est renvoyé dans le gauche, d'où il est de nouveau repoussé dans les arteres pour

faire le même chemin, qu'il continuë pendant toute la vie & qu'il ne finit qu'avec la mort.

Le sang trouve la fabrique du cœur faite de maniere qu'il n'a pas plûtôt été versé dans ses ventricules, qu'il les oblige de se resserrer pour le faire sortir & le pousser dans les arteres; sçavoir, le droit dans l'artere pulmonaire, & le gauche dans la grosse artere. Aprés cet effort les ressorts en se relâchant font entr'ouvrir ces ventricules où le sang toûjours prest à y tomber, s'y jette & leur fait faire le même mouvement, qui se continuë tant que nous respirons.

Une infinité de Sçavans & de Curieux qui se sont efforcez à chercher le Mouvement perpetuel sans le pouvoir trouver, n'ont qu'à examiner la mecanique du cœur, ils verront qu'il

est composé de deux sortes de fibres, les unes droites, les autres spirales, que les premieres l'obligent à s'ouvrir, & les secondes à se resserrer lorsque le sang vient à les fraper : ils n'ont qu'à faire une machine semblable au cœur avec de pareils ressorts ; y joindre des tuyaux qui imiteroient les arteres & les veines ; & mettant une fois en mouvement la liqueur dont ils les empliroient, ils pourroient trouver ce Mouvement perpetuel qui a tant forcé leur imagination jusques à present, & inutilement

C'est donc le sang qui met la machine en mouvement, c'est le premier mobile, c'est lui qui met le cœur en action, c'est lui qui l'entretient ; & c'est lui qui la fait finir ; par lui commence la vie, car le cœur n'est pas plû-

tost formé, que le sang contenu dans les veines pressé par les muscles se verse dans le cœur & le fait mouvoir. On en sera persuadé, si l'on examine à travers la lumiere, des œufs peu de jours aprés les avoir mis couver sous une poule ; l'on verra un point au milieu où aboutissent beaucoup de petits tuyaux rouges ; ce point est le cœur ; ces tuyaux sont des veines & des arteres, qui portant du sang à ce point le mettent en mouvement, c'est pourquoi on appelle le cœur le premier vivant, qui entretient la vie par des dilatations & des contractions continuelles, qui la commence par une contraction, & qui la finit par une dilatation.

De tout cela l'on doit conclure que c'est le sang qui est le moteur de toute la machine, que

c'eſt lui qui en fait agir tous les reſſorts, & que c'eſt par le mouvement que les ſéparations des liqueurs ſe font dans toutes les parties du corps; & qu'enfin, ſi ce ſang trouvoit moyen de s'échaper en ſortant de ſes vaiſſeaux par quelque endroit, ou qu'il trouva les chemins embaraſſez ou bouchez qui l'empêchaſſent d'aller au cœur, la machine deviendroit immobile ſur le champ.

Pour faire comprendre ma penſée, je compare le cœur à un moulin qu'un ruiſſeau fait mouvoir: le moulin eſt fabriqué de maniere que les roues, les lanternes, les meules & le reſte de ſes parties ſont tellement ajuſtées enſemble, que l'eau frapant les ailes du moulin & les faiſant tourner, toutes ces parties ſont en mouvement, quand

l'eau du ruisseau est en trop grande quantité le moulin va d'une vîtesse incroyable ; quand il n'y en a pas assez, il marche avec trop de lenteur : & quand elle y manque, ou parce qu'elle a pris une autre route, ou parce qu'il y aura quelque obstacle qui l'empêchera de continuer son chemin, le moulin devient sans mouvement comme un corps mort.

Cette comparaison, quoique grossiere, fait voir ce qui se passe chez nous ; c'est le sang qui fait remuer le cœur, comme l'eau fait agir le moulin : quand le Meusnier voit que son moulin a trop d'eau, il en retranche ; s'il n'en a pas suffisamment, il l'augmente ; si elle s'échappe, il y remedie ; & s'il y a quelque embarras, il l'oste. Ainsi il fait en sorte que son moulin aille d'un

pas égal & reglé. Nous devons imiter le Meuſnier qui nous apprend par ſa manœuvre à nous conduire, quand nous nous ſentons trop pleins de ſang, il faut en vuider ; quand nous croyons n'en avoir pas aſſez, il faut le reparer : ſi nous voyons qu'il s'échape par quelque endroit, il faut y remedier ; & s'il y avoit quelque embarras dans ſa courſe, il faut tâcher de le lever, de maniere que faiſant une ſerieuſe attention ſur nous-mêmes, & n'entretenant chez nous que la quantité de ſang neceſſaire, nôtre cœur ſera reglé dans ſes mouvemens, & nous éviterons par ce moyen le malheur de ceux qui meurent ſubitement.

J'ai dit que la privation du ſang faiſoit mourir promptement, nous le voyons arriver tous les jours dans les animaux

que l'on égorge ; à mesure qu'ils perdent leur sang l'on voit leurs efforts & leurs mouvemens diminuer, qui cessent aussi-tôt qu'ils ont tout perdu : ce n'est point la playe que le coûteau a fait qui les tuë, mais c'est le sang perdu : car au lieu de leur fourer le coûteau dans la gorge, si on leur ouvroit quelqu'un des gros vaisseaux qui sont sous les aixelles & dans les aînes, comme je l'ay vû faire, aprés le sang évacué ils mourroient également.

Nous ne voyons que trop souvent arriver le même malheur à ceux qui aprés avoir reçû un coup d'épée dans le ventre ou dans la poitrine, qui leur a ouvert quelque gros vaisseau, marchoient & s'en alloient, ne croyans pas quelquefois estre blessez, & qui à vingt pas de là

tomboient morts. Ces gens-là ne vivoient qu'autant de tems qu'il en falloit pour que les vaisseaux se vuidassent de leur sang, & aussi-tôt qu'ils ne pouvoient plus en envoyer au cœur pour entretenir ses mouvemens, ils cessoient de vivre.

Les pertes de sang ausquelles les femmes ne sont que trop sujettes, sont des preuves certaines de ce que j'avance : combien en voit-on qui aprés s'estre blessées dans une grosseſſe ou aprés un accouchement violent sont surprises d'une perte de sang qui en peu de tems les conduit à la mort.

Les saignemens de nez, le crachement, ou les vomissemens de sang, les flux immoderez des hemorroïdes sont encore des accidens qui conduisent au tombeau ; ils ne se font pas à la ve-

qu'il n'y a point de chemin par où il puisse entrer, a gueri de cette erreur : l'on voit au contraire, que l'usage moderé du Tabac prévient beaucoup de maux dont on estoit menacé, & l'on remarque que les soldats qui dans les Garnisons fument presque tout le jour, vivent long-tems, & ne meurent point de mort subite.

Il détruit l'opinion de ceux qui croyoient que les vapeurs souterraines excitées par les derniers tremblemens de terre en estoient la cause, en faisant voir que ceux qui habitoient les lieux où ces tremblemens de terre ont fait plus de ravages n'ont esté attaquées ni de mort, ni de maladies.

Il prétend que le Chocolat n'a aucune part dans ces accidens, il le prouve par un grand nombre

bre de ceux qui sont échappez, ayans toûjours fait un grand usage du Chocolat : sur quoi Monsieur Lancisi qui a toûjours beaucoup usé de cette boisson se cite lui-même à l'âge de plus de quatre-vingt-ans. Aprés le témoignage d'un Auteur aussi grave, qui osera le contester ? L'on ne reçoit point ici les raisons de ceux qui disent, que c'est le foible de tout le monde & encore plus des Sçavans de se donner pour modele, & de vouloir que les autres vivent, s'habillent & se conduisent de la maniere qu'ils se gouvernent eux-mêmes.

Ceux qui en accusoient un venin secret répandu dans l'air n'estoient pas mieux fondez ; il n'est pas permis à des gens qui se mêlent de raisonner d'avoir recours à des causes secretes & inconnuës, sur des faits dont les

ouvertures des corps prouvoient que c'estoit la circulation du sang seule interceptée & interrompuë qui les avoit produit. Si l'air eust esté empoisonné, la plus grande partie de ceux qui l'auroient respiré seroient morts : mais comme ce n'estoit que la moindre partie qui mouroit subitement, c'estoit chez eux qu'il falloit chercher la cause, & non pas dans l'air, qui estant également respiré par un chacun, auroit tout au moins fort incommodé tous ceux qu'il n'auroit pas tué tout d'un coup.

Il est bien vrai qu'un air extrémement puant peut donner une mort subite, je l'ai vû arriver il y a environ trente ans à quatre hommes à S. Germain en Laye qui foüilloient la terre pour faire une cave à un logis qui n'estoit pas éloigné du mien,

ces hommes estans à huit ou neuf pieds de profondeur, il sortit à travers du mur de la maison voisine environ trois ou quatre pintes d'une serosité si puante, qu'ayant infecté l'air du trou où ils estoient, ils tomberent morts à l'instant, j'en vis les cadavres qui estoient tout boursouflez, & à qui du sang sortoit par la bouche & par le nez : l'on a souvent vû de pareils exemples arrivez à des gens en nettoyant des aqueducs & des égoûts que la puanteur de l'air qu'ils y respiroient a étouffez. L'usage de l'air est d'entrer dans les poûmons, d'être porté par les branches de la trachée artere aux vesicules pulmonaires, de les enfler, & par ce moyen de donner passage au sang à travers les poûmons pour aller au ventricule gauche du cœur : mais cet air infecté au

vie : toutes ces raisons ne font que blanchir contre ceux qui ont une fois porté leurs jugemens, & qui soit par aversion naturelle pour le vin, soit par prévention contre lui, se trouvent disposez à le condamner : l'on convient avec eux, qu'il est pernicieux d'en trop boire, que l'excez abrutit l'homme, & qu'il peut faire sur les parties de nôtre corps des impressions dangereuses, qui par la suite le détruisent : mais aussi il faut qu'ils conviennent avec nous, qu'un usage moderé du vin ne peut point causer une mort subite.

Si le mort estoit d'un temperament sanguin & par consequent d'une inclination à aimer naturellement les femmes, on ne manque pas d'en accuser ce penchant, & de dire, que c'est une trop grande dissipation qui l'a

affoibli & qui l'a tué. On n'écoutera point les raisons que l'on pouroit apporter contre ce préjugé, ce sera en vain qu'on dira que le Créateur a fait l'homme d'une maniere qu'il doit produire un estre qui lui ressemble, qui rempliſſe sa place lorsqu'il viendra à finir, & ainsi en continuant jusques à la fin du monde, que l'action qui produit cet estre lui est aussi naturelle que l'instinct que l'Auteur de la nature a donné à tous les animaux de produire leur semblable, qui ne les incommode point & qui ne les tuë pas; & qu'au contraire, la liqueur destinée pour la generation retenuë peut faire de tres-grands désordres, comme on le voit souvent à des Religieuses qui sont sujettes à des vapeurs épouventables, qui sont plus incommodées & qui ne vivent pas

si long-tems que les femmes mariées. Si l'on vouloit faire remarquer qu'il arrive moins de dérangement dans l'esprit des hommes qui sont dans l'usage des femmes, que dans ceux qui vivent dans la continence, ce seroit parler inutilement : car il seroit impossible de persuader ceux qui ont embrassé ce parti. Quand je conseille de produire des enfans, j'entens que ce soit suivant les Loix que la Religion & la raison nous prescrivent ; je conclurai cet article comme du vin, que l'un & l'autre pris avec moderation sont utiles pour la santé, & qu'ils ne peuvent pas tuer subitement.

Si la personne morte estoit melancolique, on ne manque pas d'en accuser quelque chagrin qui l'aura jetté dans cette melancolie : il est bien vrai que

le

le cerveau frappé d'un grand chagrin fait impreſſion ſur les nerfs qui vont ſe répandre dans les poûmons & au cœur, que ces nerfs ſemblables aux cordons d'une bourſe reſſerrans ces parties, font que la reſpiration & le paſſage du ſang ne ſont pas auſſi libres qu'ils devroient être; on eſt obligé pour-lors de faire des efforts pour reſpirer, & de jetter de grands ſoupirs, & l'on ſent un ſerrement à la region du cœur; ces accidens peuvent incommoder & détraquer la machine avec le tems; mais je ne les croi pas ſuffiſans pour cauſer une mort ſubite, à moins que le chagrin ne fuſt d'une eſpece toute particuliere.

S'il eſt vrai, comme on le dit communément, que les hommes meurent de chagrin & que les femmes en vivent. La raiſon que

l'on en peut donner, c'est que les hommes renfermans en eux le chagrin, il y fait plus d'impression que s'il le faisoit paroître au dehors; mais les femmes s'abandonnans aux pleurs & aux cris, les larmes qu'elles versent soulagent leur cerveau, & les cris qu'elles font rendans leur respiration plus libre, font que le sang passe librement par le cœur, & ainsi il n'est point arresté dans sa course. Les femmes ont donc cet accident de moins, ce qui les doit consoler de ceux de la grosseſſe qu'elles ont de plus que les hommes.

Monsieur Lancisi rapporte ce que l'on découvrit dans le corps d'une femme morte subitement aprés avoir esté long-tems affligée d'une paralisie au bras, il dit qu'on lui trouva sous le cervelet une glande schirreuse, qui

par sa dureté ayant pressé les nerfs voisins, & empêché par consequent la communication de l'esprit animal, avoit causé cette mort subite, & que tout le reste du corps estoit dans son estat naturel.

Il n'y a pas d'apparence que cette glande schirreuse fust l'unique cause de la mort de cette femme, l'on convient que par sa grosseur & par sa dureté pressans les nerfs qui vont se répandre dans le bras, elle empêchoit le suc animal d'y estre porté, ce qui le privoit de son mouvement: mais de dire qu'elle pût causer la mort subite, il n'est pas permis de le croire; si le Chirurgien qui en a fait l'ouverture n'en a point trouvé d'autre, c'est sa faute, il devoit la chercher dans la poitrine, il l'y auroit trouvé; car une glande

gonflée peut causer une paralysie, & non pas une mort aussi prompte.

Il faut peu de chose, dit Monsieur Lancisi, pour détruire tout d'un coup une machine dont toutes les parties dépendent les unes des autres : Il ajoûte, qu'il ne faut qu'une liqueur interceptée pour faire tout ce ravage. En convenant de ce fait, il a raison ; car cette liqueur dont il parle est le sang, qui estant intercepté & arresté, & ne donnant plus le branle à la machine, la laisse sans mouvement ; de sorte qu'il ne faut point aller chercher ailleurs que dans la circulation pour trouver les causes de la mort subite.

Monsieur Lancisi dit que quelquefois même on ne peut découvrir aux yeux ce qui a pû la causer, c'est pour-lors la faute de

l'Operateur, qui n'estant pas dans l'habitude de disſequer, ne peut trouver que des cauſes groſſieres qui lui ſautent aux yeux, comme un abcez, une gangrene, &c. Il y a neanmoins une cauſe de cette mort, il s'agit de la trouver, que ce ſoit un Chirurgien qui ait manié le ſcapel qui faſſe l'ouverture du corps, il la fera voir; car rien n'échappe à la main & aux yeux d'un habile Anatomiſte.

Je ne conviens pas de ce que Monſieur Lanciſi avance, quand il dit, que la mort ſubite n'eſt quelquefois précedée de rien qui puiſſe la faire ſoupçonner. Elle a toûjours des ſignes avantcoureurs qui la précedent. Elle fut annoncée à MONSIEUR par des étourdiſſemens & par des ſaignemens de nez : à Madame la Princeſſe d'Epinoy par des

ébloüissemens & des palpitations de cœur, & jamais elle ne surprend que l'on n'en ait eu quelque avertissement : Mais quand on les neglige, qu'on ne prend avis de personne, qu'on s'obstine à ne vouloir rien changer ni diminuer sur son manger & sur son regime de vivre, qu'on ne veut point se faire saigner, ni faire aucun autre remede, alors on veut bien courre les risques d'une mort subite, & il ne faut point s'étonner si nous voyons si souvent ces esprits forts & entêtez y succomber les premiers, & en estre surpris avant que d'y avoir pensé.

Il demeure d'accord que quelquefois elle est annoncée par certains signes qu'il rapporte : il faut retrancher ce mot de quelquefois, & mettre à la place celui de toûjours ; car la mort

ſubite ne va jamais ſans couriers qui avertiſſent de ſon arrivée. Monſieur Lanciſi rapporte pluſieurs de ces ſignes avertiſſeurs, entre leſquels il met, 1. les frequentes défaillances, 2. le trop d'embonpoint, 3. la ſuppreſſion des évacuations ordinaires, 4. la petite verole rentrée, 5. la frequente palpitation de cœur, &c.

Les frequentes défaillances qui viennent par le défaut du ſang qui s'eſt vuidé par quelque endroit, ſont mortelles, parce que n'y ayant pas aſſez de ſang pour entretenir la circulation, il faut que la machine qui ne ſubſiſte que par ce mouvement tombe auſſi-tôt, c'eſt un moulin qui ceſſe d'aller & de moudre auſſi-tôt que l'eau lui manque.

Le trop d'embonpoint eſt un prognoſtique certain d'une mort

subite, les vaisseaux ne sont faits que pour contenir une certaine quantité de sang ; quand on y en met trop, il faut qu'ils crevent, c'est une consequence infaillible ; de maniere que si l'on ne veut pas s'exposer à cette mort, il faut éviter la plenitude qui est un écüeil dangereux qui tôt au tard y fait échoüer.

La suppression des évacuations ordinaires a toûjours des suites fâcheuses ; nôtre corps est fait de maniere, que si tout ce que nous y faisons entrer y restoit, il faudroit qu'il crevât, il y a des voyes pour l'évacuer qu'il faut entretenir, & entr'autres la transpiration, qui quoique la moins apparente, est une des plus necessaires. Si le sang que les femmes perdent tous les mois cessoit de s'évacuer & restoit dans leurs vaisseaux, elles

seroient en danger d'en estre suffoquées, c'est à elles de faire en sorte que cette évacuation soit reglée & moderée; car ce flux menstrual est un Horloge qui marque les heures de leur santé.

La petite verole rentrée donne la mort en peu de tems, parce que le venin répandu dans toute la superficie du corps pour estre jetté dehors par le moyen des pustules, retournant de la circonference au centre & se mêlant avec la masse du sang, il la corrompt de telle maniere, que le cœur ne peut pas y resister: de sorte que quand on s'apperçoit que l'irruption du dedans au dehors ne se fait plus, qu'au contraire les pustules diminuent au lieu de grossir, c'est un signe fatal qui annonce la mort.

La frequente palpitation du cœur n'est pas moins à craindre

que les accidens dont nous venons de parler, elle est occasionnée par une abondance de sang qui en précipite les mouvemens, de même qu'une trop grande quantité d'eau fait aller le moulin avec trop de vîtesse, en fatigue les roues & en dérange les ressorts, & souvent le détruit & le brise, parce qu'il ne peut pas resister à l'impetuosité de l'eau qui est pour-lors plus abondante qu'elle ne devroit estre, aussi le cœur n'estant pas assez fort pour s'opposer à ce torrent, ses mouvemens en sont précipitez & violentez, & souvent il en est suffoqué.

Monsieur Lancisi demande, si le poulx intermittent doit estre mis du nombre de ces accidens, & il répond que non, veu qu'il y a un grand nombre de personnes qui ne laissent pas de

joüir d'une parfaite ſanté avec un poulx intermittent. Il ajoûte, que ce mal eſt d'ailleurs fort aiſé à guerir, & que lui-même l'ayant eu pendant ſix ans, s'en eſt gueri par l'uſage de la Rhubarbe, de l'acier, & des boüillons de vipere.

L'intermiſſion du poulx n'eſt pas abſolument mortelle, les uns en gueriſſent & d'autres en meurent; quand elle eſt cauſée par une trop petite quantité de ſang qui n'eſt pas ſuffiſante pour entretenir les mouvemens du cœur, il n'y a qu'à en augmenter le volume par la boiſſon, & uſer d'alimens legers qui puiſſent ſe digerer aiſément & paſſer promptement dans la maſſe du ſang. Quand elle eſt cauſée par l'épaiſſeur du ſang qui marche lentement vers le cœur, & qui n'y eſtant pas charié avec aſſez

de vîteſſe, laiſſe des intervalles entre les pulſations, alors les boüillons de vipere & tout ce qui peut attenuer le ſang y eſt convenable ; mais lorſque l'intermiſſion du poulx ſe trouve jointe avec des circonſtances qui dénotent qu'elle vient d'un vice conſiderable du cœur, elle eſt pour-lors à craindre, & peut donner la mort.

Le poulx intermittent, ſelon Monſieur Lanciſi, vient ſouvent par des cauſes legeres qui ne font nul tort au cœur & aux vaiſſeaux du cœur ; & parce qu'il s'en eſt gueri lui-même, il croit que tous les autres peuvent s'en guerir par les mêmes remedes qu'il a fait, tant il eſt vrai que nous ſommes diſpoſez à faire une regle generale pour les autres ſur ce qui nous arrive à nous-mêmes. C'eſt à quoi il ne

faut pas pourtant avoir trop de confiance, puisque Galien sur la seule intermission du poulx prédit à Antipater qu'il mourroit de mort subite & qu'il ne fit pas la même prédiction à celui qui ne laissoit pas d'avoir le poulx aussi intermittent ; ce qui fait voir que ceux qui sont sujets à cet accident ne doivent pas trop se flater, & qu'il faut qu'ils balancent entre l'esperance & la crainte.

Mais je trouve que Monsieur Lancisi ne parle point de ces corps charnus que l'on voit souvent dans les ventricules du cœur, qui peuvent bien avoir autant de part aux intermissions du poulx qu'aucune autre cause que l'on puisse chercher ; il n'y en a quelquefois qu'un dans un des ventricules, & quelquefois deux, sçavoir, un dans le ven-

tricule droit, & un autre dans le gauche.

On donne à ces corps le nom de polipes, parce qu'ils sont faits d'une chair blanchâtre & fongueuse, semblable à celle des polipes qui se forment dans le nez. Leur origine vient par quelque fibre du sang arreſté dans ces cavitez par quelque valvule, la craſſe du sang s'y joignant, ils groſſiſſent avec le tems par apposition de matiere sur matiere, ce qui les fait venir quelquefois d'une groſſeur à emplir tout le ventricule où ils ont pris naiſſance. Il y en a qui ont crû que ces polipes ne s'engendroient que dans le tems de l'agonie; mais il eſt impoſſible que de pareils corps puiſſent se former en ſi peu de tems; & de plus j'en ay trouvé dans des cœurs de quelques-uns que je diſſequois

publiquement qui avoient esté pendus, & qui par consequent n'avoient point soufert d'agonie.

Les polipes s'alongent quelquefois & se continuent dans les quatre gros vaisseaux qui aboutissent au cœur. Quand ils sont encore petits, ils n'empêchent que legerement le mouvement circulaire du sang; mais quand ils sont parvenus à la grosseur que je viens de marquer, le sang a de la peine à continuer sa route, & il ne faut pas s'étonner de sentir pourlors des intermissions dans le poulx qui augmentent à mesure que ces corps étrangers grossissent, & qui enfin interrompans la circulation peuvent causer la mort subite contre laquelle tous les remedes de la Medecine ne font que blanchir.

Monsieur Lancisi aprés avoir

examiné en particulier la cause de ces morts subites qui arriverent à Rome en 1705. & au commencement de 1706, il examine aussi en general d'où peut venir la mort subite, elle vient de deux causes, dit-il, du vice des fluides & du vice des solides.

Il ne fait que de trois sortes de fluides, 1. l'air, 2. le sang, 3. les esprits animaux, & il prétend que lorsque quelqu'un de ces fluides contracte un vice considerable & permanent, il produit dans le corps des effets qui dérangent tous les mouvemens & qui causent la mort.

Il fait aussi de trois sortes de solides, 1. la trachée artere avec les poûmons & tous les organes de la respiration, 2. le cœur avec ses vaisseaux, 3. le cerveau avec ses nerfs, & il soûtient que l'un de ces organes ne sçauroit

estre considerablement attaqué que la mort ne s'ensuive sur le champ.

En effet tous les corps de l'univers ne sont composez que de liqueurs & de tuyaux ; dans les arbres même les fibres ligneuses sont autant de tuyaux qui conduisent la seve depuis la racine jusques aux extremitez des branches pour produire les feüilles, les fleurs & les fruits, & lorsque cette seve est arrestée en chemin par quelque endroit que ce soit, ou tout l'arbre, ou la branche qui ne peut pas recevoir la seve meurt de mort subite, estant vrai de dire, que tous les estres ne subsistent que par le mouvement des liqueurs qui se fait chez eux.

C'est donc dans ce mouvement qu'il faut chercher la cause de la mort, & non pas dans

quelque défaut dans les organes qui en sont souvent innocens. J'ai vû des Chirurgiens l'attribuer aux poûmons, parce qu'ils les avoient trouvez adherans, d'autres en accuser un cerveau ou plus gros, ou plus petit qu'il ne doit, d'autres s'en prendre à quelques cueillerées de serositez qu'ils trouvoient épanchées ou dans la poitrine ou dans le bas-ventre.

Dans le grand nombre des Anatomies publiques que j'ai faites, j'ai vû des faits assez particuliers; à un Potier d'Estain qui fut executé au Faux-bourg S. Germain, je lui trouvai la dure-mere osseuse qui étoit comme un second crane enfermé dans le premier; à un autre sujet, je lui trouvai le pericarde adherant au cœur, & par consequent privé de cette eau qu'il

doit contenir ; à une femme que je disséquai au Jardin Royal, je lui trouvai une glande à la matrice de la grosseur & de la figure d'une boule de Mail. Ces trois personnes ne sont point mortes par le vice de ces organes, & ils auroient pû vivre encore long-tems si on ne les avoit point pendus.

Convenons donc que la circulation du sang est le principe de la vie, que quand une fois l'ame a mis en mouvement le sang & les liqueurs, toutes ces fonctions & toutes les séparations de ces liqueurs se font par la disposition naturelle, & la mécanique qui se trouve dans chaque partie. Que l'on soit persuadé du mouvement circulaire du sang, on connoîtra tout ce qui se passe dans la machine que l'on examine, comment une partie est

faite, on verra ce qu'elle fait, & on connoîtra par la mecanique qu'elle ne peut pas faire autre chose : il ne faudra point pour-lors avoir recours à des facultez & à des qualitez occultes pour expliquer les usages des parties, comme estoient obligez de faire les Anciens Anatomistes qui ignoroient la circulation du sang, laquelle n'a esté découverte que dans le dernier siecle.

Je persiste donc à dire, que c'est dans l'interruption seule de la circulation du sang qu'il faut chercher la cause de la mort subite ; que je ne trouve que trois causes qui peuvent l'interrompre, 1. la trop grande quantité de sang qui peut suffoquer tout d'un coup, 2. le défaut & le manque de sang quand il n'y en a plus, ou pas assez pour faire

mouvoir le cœur, 3. les embarras qui se trouvent dans le chemin du sang qui l'empêchent d'aller au cœur.

J'ai parlé des deux premieres, & je croi en avoir assez dit pour en faire convenir : venons à la troisiéme que je vais prouver par des exemples, j'en pourrois rapporter un grand nombre, mais je me contenterai de deux arrivez depuis peu, afin de ne pas trop grossir cette Dissertation.

Le 3. Novembre 1703. le Sieur Besnier Chef du Gobelet du Roy tomba mort en servant Monseigneur le Duc de Bourgogne à son disner ; une mort si prompte étonna tout le monde, pour en découvrir la cause je fis le lendemain l'ouverture du corps en presence de Monsieur Bourdelot Medecin ordinaire du Roy & Premier de Madame la Duches-

se de Bourgogne & de Monsieur Ducheſne Premier Medecin de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

Je trouvai la capacité de la poitrine moins ſpacieuſe qu'elle ne doit eſtre, tant par ſa conformation naturelle, que par le diaphragme qui montoit tres-haut & qui preſſoit les poûmons, dont la ſubſtance eſtoit d'une couleur brune tirant ſur le noir, & embaraſſée d'un ſang groſſier qui en rempliſſoit toutes les petites cavitez ; de maniere que les poûmons qui doivent eſtre ſpongieux eſtoient parenchimateux, leur ſubſtance eſtant aſſez ſemblable à celle de la ratte. Le cœur eſtoit gros, j'en ouvris les ventricules, je n'y trouvai point de corps étranges, il y avoit beaucoup de ſang dans le droit, & il n'y en avoit pas une goutte

dans le gauche ; le reste des parties, tant de la teste, que du bas-ventre estoit parfaitement bien conformé, & tel qu'il doit estre pour que l'homme vive long-temps. Il faut remarquer que Monsieur Besnier se plaignoit souvent d'une oppression de poitrine qui l'empêchoit de tems en tems de respirer librement, & il estoit quelquefois obligé de s'arrester ou en marchant, ou en parlant, il y avoit quelques Medecins qui le croyent asthmatique.

J'attribuë la cause de cette mort subite à un manquement de la circulation du sang, laquelle ayant esté interceptée a fait tomber la machine tout d'un coup. Le sang à la verité estoit porté de la veine cave dans le ventricule droit du cœur & de là poussé dans l'artere des

poûmons ; mais l'embaras qui estoit dans leur substance plus solide qu'elle ne devoit estre, ne permettoit pas au sang d'entrer dans les rameaux de la veine des poûmons pour estre porté dans le ventricule gauche, c'est pourquoi je n'y en ay point trouvé, ce ventricule n'en fournissant point aux arteres, le mouvement circulaire qui nous fait vivre n'a pû se continuer, & ainsi il ne faut pas s'étonner qu'il soit mort si promptement, puisqu'aussitôt que le sang cesse de se mouvoir, aussi-tôt l'animal cesse de vivre.

Le 24. Février 1704. le Sieur Guilain Valet de pied du Roy estant dans l'Anti-Chambre de Sa Majesté à Versailles, & se chauffant debout tomba mort tout à coup aux pieds d'un de ses camarades à qui il parloit.

Monsieur

Monsieur Fagon qui estoit dans le Cabinet du Roy accourut pour le secourir, il lui fit au plûtôt ouvrir la veine, mais on ne lui tira point de sang, & il ne donna aucun signe de vie depuis le moment de sa chûte. Le Roy surpris d'une mort si prompte, commanda que l'on portât le corps à la Charité, le lendemain j'eus ordre d'en faire l'ouverture, parce que le Roy vouloit sçavoir la cause de cet accident avant que de partir pour Marly, ce que j'executai en présence de Monsieur Boudin Premier Medecin de Monseigneur, & de Monsieur Douté Medecin de la Charité de Versailles.

Je commençai par le cerveau que je trouvai ferme & tres-sain, n'y ayant point de serositez dans les ventricules, je remarquai seulement que ses vaisseaux

estoient plus gonflez & plus remplis du sang que de coûtume. Toutes les parties du bas-ventre estoient belles & ne paroissoient pas avoir souffert, n'estant alterées en aucune maniere ; des deux poûmons le droit tenoit à la pleyre & au diaphragme du même côté, conservant sa couleur naturelle, il n'estoit point abbreuvé de liqueur, & même ses vaisseaux estoient vuides de sang. Le poûmon gauche plus gros que le naturel surpassoit trois fois le droit & n'avoit point d'adherence avec les parties voisines, il avoit une couleur brune, obscure, & toutes ses vesicules estoient embaraſſées d'un sang grossier & noir qui les remplissoit, le pericarde estoit presque privé de cette serosité que l'on y rencontre d'ordinaire. Le cœur estoit tres-gros & d'une

ſubſtance fort ſolide ſans polype & ſans nul autre corps étrange dans ſes ventricules & dans ſes canaux ; l'on trouve pour l'ordinaire les ventricules du cœur pleins de ſang aprés le decez, parce que le dernier mouvement que fait ce viſcere en expirant, eſt un diaſtole, où le ſang n'eſtant plus chaſſé, il reſte neceſſairement dans ces cavitez, mais il n'y en avoit pas plus d'une demi cuillerée dans chacune.

La cauſe de cet accident ſubit ne peut eſtre attribuée qu'à l'interruption du mouvement circulaire du ſang, faite par l'embarras du poumon gauche, lequel empêchoit cette liqueur de continuer ſon cours reglé ; le ventricule droit eſtoit preſque épuiſé de ſang, parce qu'il l'avoit pouſſé dans le poumon, & le ventricule gauche en eſtoit

aussi dépourvû n'en recevant point de ce viscere, en sorte que le sang arresté par l'obstacle qu'il rencontroit dans le poûmon, & n'en pouvant plus revenir qu'une tres-petite quantité au cœur pour la distribuer à toute la machine, il ne faut pas s'étonner si elle a succombé aussi-tôt que cette circulation, de laquelle la vie de l'animal dépend, a cessé.

L'on ne peut pas se dispenser aprés ces exemples de reconnoître que les morts subites procedent d'une suspension de la circulation du sang, de maniere que si la Medecine pouvoit trouver le moyen de faire long-tems durer ce mouvement, le genre humain lui seroit extrémement redevable, puisqu'avec ce secours l'homme ne seroit pas si souvent exposé au danger d'un trépas imprévû

A ces deux exemples, quoique suffisans pour prouver ce que j'ai avancé, je vais ajoûter les Histoires de deux illustres morts dont j'ai fait les ouvertures & que j'ai embaumé; l'un est Monsieur le Marquis de Seignelay, l'autre, Monsieur le Marquis de Louvoy, qui, quoique morts differemment; sçavoir, le premier par une longue maladie, & le second, en tres-peu de tems, ont neanmoins peri par la même cause.

Monsieur de Seignelay à l'âge de quarante ans ou environ commença de sentir une legere oppression de poitrine sur laquelle il ne fit pas beaucoup d'attention; mais ayant augmentée peu à peu, & lui causant une difficulté de respirer, il eut recours aux remedes de la Medecine qui ne lui furent pas épargnez; les

uns en accusoient l'air marin qu'il avoit respiré, parce qu'il avoit monté plusieurs fois sur la Flote du Roy & particulierement à l'expedition de Gennes, au retour de laquelle il commença d'estre incommodé; les autres, son temperament violent & impetueux, plein d'une ambition qui le devoroit & qu'il cherchoit à satisfaire; & d'autres, une trop grande dissipation d'esprits qui se faisoit en lui, soit parce qu'il estoit trop chargé d'affaires, soit par sa conduite ou sa maniere de vivre.

Non seulement tous les Medecins de la Cour & ceux de Paris, du nombre desquels fut M. Helvetius, s'efforcerent par toutes sortes de remedes de le soulager; l'on fit venir encore du Languedoc M. Pailleux qui estoit en reputation dans cette Provinçe,

parce qu'ayant envoyé des Conſultations à pluſieurs Medecins, l'on trouva par ſa réponſe qu'il connoiſſoit cette maladie & qu'il eſtoit dans l'uſage d'en traiter, c'eſt ce qui fit prendre le parti de le faire venir à Verſailles. Il lui donna le lait de femme pour toute nourriture, qui ne réuſſit pas mieux que les autres remedes; au bout de quelques mois voyant que la maladie augmentoit, il demanda ſon congé, & s'en retourna.

De tous les remedes, c'eſtoit de la ſaignée dont il ſe trouvoit le mieux, à quelques heures de la nuit ou du jour que ce fut, lorſqu'il ſe ſentoit fort oppreſſé, il ſe faiſoit tirer une poilette de ſang, ce qui le ſoulageoit auſſitôt; mais ce n'eſtoit que pour un tems, ce qui faiſoit qu'il avoit ſouvent recours à ce remede, les

inquietudes, les petulences, les insomnies, & plusieurs autres accidens estans survenus firent désesperer de sa guerison, & il mourut au bout d'une maladie qui avoit duré pendant une année. Le lendemain son corps ayant esté porté de son Appartement du Château à son Hôtel, j'en fis l'ouverture, & je l'embaumai en présence de Monsieur Fagon Premier Medecin du Roy.

J'allai d'abord à la poitrine, comme le lieu où je devois trouver les causes de sa mort. Je trouvai la plévre, les membranes des poûmons, le mediastin & le pericarde tout parsemez de glandes de la grosseur d'un pois, elles estoient gonflées & dures, ce qui rendoit ces membranes d'une épaisseur extraordinaire, le sang qui estoit

tant dans la vene cave, que dans l'aorte & les vaisseaux des poûmons estoit de couleur vermeil, tout coagulé & tellement endurci, qu'ayant ouvert ces vaisseaux je l'en tirai, semblable à des branches de corail, le reste des parties du corps estoit dans sa disposition naturelle.

Ces durillons dont toutes les parties de la poitrine estoient remplies ne permettoient pas au sang de circuler avec la liberté qu'il doit avoir, parce qu'ils en serroient ses passages; & de plus, le sang qui estoit trop épais ne pouvoit qu'avec peine se couler par de petits tuyaux pressez par la dureté de ces glandes, de sorte que ces deux causes, sçavoir, l'une l'estroitesse des passages, & l'autre, l'épaisseur du sang causoient cette oppression qui avec le tems l'a mis au tombeau.

Le 26. Juillet 1691. Monsieur le Marquis de Louvoy aprés avoir disné chez lui & en bonne Compagnie, alla au Conseil en lisant une Lettre au Roy, il fut obligé d'en cesser la lecture, parce qu'il se sentoit fort oppressé : il voulut en reprendre la lecture ; mais ne pouvant pas la continuer, il sortit du Cabinet du Roy, & s'appuyant sur le bras d'un Gentilhomme à lui, il prit le chemin de la Surintendance où il estoit logé.

En passant par la Galerie qui conduit de chez le Roy à son Appartement, il dit à un de ses gens de me venir chercher au plûtost. J'arrivai dans sa chambre comme on le deshabilloit ; il me dit, saignez-moi viste, car j'étouffe ; je lui demandai s'il sentoit de la douleur plus dans un des côtez de la poitrine que

dans l'autre ; il me montra la region du cœur, me disant : voilà où est mon mal ; je lui fis une grande saignée en présence de M. Seron son Medecin. Un moment aprés il me dit : Saignez-moi encore, car je ne suis point soulagé. Monsieur Daquin & M. Fagon arriverent qui examinerent l'estat fâcheux où il estoit, le voyant souffrir avec des angoisses épouventables, il sentit un mouvement dans le ventre comme s'il vouloit s'ouvrir, il demanda la chaise, & peu de tems aprés s'y estre mis, il dit : je me sens évanoüir ; il se jetta en arriere appuyé sur les bras d'un côté de M. Seron, & de l'autre d'un de ses Valets de Chambre ; il eut des rallemens qui durerent quelques minutes, & il mourut.

On voulut que je lui appli-

quasse des ventouses avec scarifications, ce que je fis; on lui apporta & on lui envoya de l'eau apoplectique, des goutes d'Angleterre, des eaux divines & generales, on lui fit avaler de tous ces remedes qui furent inutiles, puisqu'il étoit mort, & en peu de tems; car il ne se passa pas une demie heure depuis le moment qu'il fut attaqué de son mal jusqu'à sa mort.

Le lendemain M. Seron vint chez moi me dire, que la Famille souhaitoit que ce fût moi qui en fist l'ouverture; je la fis en présence de Messieurs Daquin, Fagon, Ducheſne, & Seron.

En faisant prendre le corps pour le porter dans l'Anti-Chambre, je vis son matelas tout baigné de sang, il y en avoit plus d'une pinte qui avoit distillé pendant vingt-quatre

heures par les ſcarifications que je lui avois fait aux épaules ; & ce qui eſt de particulier, c'eſt qu'eſtant ſur la table, je voulus lui oſter la bande qui eſtoit encore à ſon bras de la ſaignée du jour précedent, & que je fus obligé de la remettre, parce que le ſang en couloit, ce qui gaſtoit le drap ſur lequel il eſtoit.

Le cerveau eſtoit dans ſon eſtat naturel & tres-bien diſpoſé, l'eſtomac eſtoit plein de tout ce qu'il avoit mangé à ſon diſner, il y avoit pluſieurs petites pierres dans la veſſicule du fiel, les poûmons eſtoient gonflez & pleins de ſang, le cœur eſtoit gros, flétri, mollaſſe & ſemblable à du linge moüillé n'ayant pas une goute de ſang dans ſes ventricules.

On fit une relation de tout

ce qu'on avoit trouvé, qui fut portée au Roy aprés avoir esté signée par les quatre Medecins que je viens de nommer, & par quatre Chirurgiens, qui estoient Messieurs Felix, Gervais, Dutertre & moi.

Le jugement certain qu'on peut faire de la cause de cette mort, est l'interception de la circulation du sang ; les poûmons en estoient pleins, parce qu'il y estoit retenu, & il n'y en a point dans le cœur, parce qu'il n'y en pouvoit point entrer, il falloit donc que ses mouvemens cessassent, ne recevant point de sang pour les continuer, c'est ce qui s'est fait aussi, & ce qui a causé une mort si subite.

Il y a au cœur des nerfs qui lui aident à se fermer & à s'ouvrir, comme il y en a dans toutes les parties du corps pour les

faire mouvoir ; ces nerfs sont au cœur comme des cordons à une bourse, qui la ferment & l'ouvrent alternativement ; il falloit que ces nerfs serrassent furieusement les embouchures des cavitez du cœur pour empêcher qu'il n'y entrât aucune goute de sang, & il falloit que ce fût quelque cause extraordinaire qui produisist cet effet, la question est de la chercher & de la trouver ; & comme cela est au dessus de la portée d'un Chirurgien, je laisse aux Medecins à raisonner sur un fait aussi délicat & aussi surprenant.

Ces deux morts, quoique differentes en apparence, ont esté causées par l'interception du mouvement circulaire du sang ; la seule difference qu'il y a eu, c'est que ce qui s'est fait à Monsieur le Marquis de Seignelay en

plusieurs mois s'est fait à Monsieur le Marquis de Louvois en moins d'une demie heure.

Convaincus que nous sommes que c'est la circulation du sang seule qui nous fait vivre, c'est à nous à chercher & à employer tous les moyens de l'entretenir & à éviter tout ce qui peut l'interrompre.

Je reviens aux trois causes capables de la faire cesser, qui sont, 1. le trop de sang, 2. le défaut du sang, 3. les embarras qui se trouvent dans le cours du sang; ce sont ces trois causes qu'il faut combatre & ausquelles il faut tâcher de remedier.

L'homme est le maître de ne se pas laisser gorger de sang & de se défendre contre cette plenitude qui tôt ou tard le fait succomber; il a trois moyens surs pour s'en garentir, le premier

mier, par un regime de vivre sobre & reglé. Le second, par un exercice moderé & continuel. Le troisiéme, par les saignées & les purgations lorsqu'il y en a de la necessité.

Le trop manger n'est pas seulement nuisible à la santé, mais il est regardé comme un vice par les honnestes gens, ceux qui ne parlent que de bonne chere, qui passent une bonne partie de la journée à table, qui inventent des ragoûts, qui se piquent de faire de bonnes saussses, qui exagerent un alloyau mortifié, ou un gigot hazardé qu'ils auront mangé, qui content la grandeur de leur repas par le nombre des bouteilles de vin qu'ils y ont bûs, ces gens-là sont blâmez interieurement par ceux-là même à qui ils en font le recit; ils passent pour des gourmands & des ga-

ſtroraſtres, qui, pour ainſi dire, font leur Dieu de leur ventre ; c'eſt un excez dans lequel l'homme ſage ne doit point tomber, puiſque la gourmandiſe eſt un vice condamné par les Loix divines & humaines.

En mettant une quantité d'alimens dans l'eſtomac, il arrive de trois choſes l'une, 1. où l'eſtomac trop ſurchargé ne pouvant digerer ce qu'on lui a donné, s'efforce de s'en débaraſſer par le vomiſſement, & alors c'eſt le caractere d'un yvrogne, 2. ou ſi ces alimens prennent le chemin des boyaux, alors n'ayant pas pû eſtre bien digerez par la trop grande abondance qu'il y en avoit, ils fourniſſent un chyle crud & imparfait qui n'eſt pas propre à faire du bon ſang, & la plus grande partie qui n'a pas eu le tems de recevoir une bon-

ne coction, se précipite par en bas & fait des flux de ventre causez par leur indigestion, 3. ou bien quand l'estomac seroit assez fort pour bien dissoudre tout ce qu'on lui auroit fait avaler, fournissant une quantité de chile proportionnée à l'aliment, & ce chile estant par la suite converti en sang, il y en auroit plus qu'il n'en faut pour nourrir, & souvent trop pour pouvoir estre contenu dans les vaisseaux, ce qui pourroit suffoquer.

Pour ne pas encourir ce danger, il faut manger sobrement, & ne prendre de nouriture qu'autant qu'il en faut pour se soûtenir & reparer la dissipation qui se fait tous les jours. Si l'on faisoit bien, on ne mangeroit de la viande qu'une fois par jour, & le soir on prendroit un aliment leger & facile à digerer

comme le pain, le biscuit, les fruits crus ou cuits, avec deux ou trois verres de boisson moitié vin & moitié eau : je ne suis pas du sentiment de ceux qui ne font qu'un repas, il vaut mieux en faire deux & donner le soir quelque chose à l'estomac pour l'occuper.

Le regime ne convient pas aux enfans, il faut qu'ils mangent quatre fois le jour : car outre qu'ils digerent plus aisément, c'est qu'ils n'ont pas seulement besoin de chyle & de sang pour nourrir & entretenir la machine, mais il faut qu'ils en fournissent encore à toutes les parties de leurs corps pour leur accroissement.

Je ne reçois point la raison de ces grands mangeurs, qui disent, que ceux qui ont le foye grand doivent beaucoup manger ; ils

n'ont point mesuré leur foye pour sçavoir s'il est grand ou petit, & de plus ce n'est point lui qui fait la digestion des alimens, elle est faite par quatre liqueurs dans trois parties differentes ; la premiere est la salive qui se mêle avec l'aliment dans le broyement qui s'en fait par les dents dans la bouche ; la seconde est l'acide exprimé des glandes de lœ'sophage & de l'estomac qui continuë à le dissoudre dans le tems qu'il séjourne dans l'estomac ; la troisiéme est la bile, & la quatriéme est le suc pancreatiquë qui sont l'une & l'autre apportez dans les boyaux, & qui achevent de perfectionner la digestion en dissolvant les alimens, de maniere que le plus liquide qui est le chile puisse entrer dans les veines lactées pour estre porté au cœur & y estre converti en sang.

On m'objectera peut-estre, que l'acide versé dans l'estomac picotant ses membranes excite le sentiment de la faim, que plus il y a de cet acide, plus on doit prendre d'alimens pour l'occuper, & que par consequent il y en a qui doivent manger plus les uns que les autres. Je conviens de ce principe, & je réponds que je ne prétens pas retrancher l'aliment tout d'un coup à ceux qui ont un violent appetit, je leur conseille d'en retrancher seulement une bouchée par jour, au bout d'un mois ce seront trente bouchées de moins, ils éprouveront pour-lors que leur estomac sera aussi content qu'il l'étoit au premier jour du mois avec trente bouchées de plus: car il est certain qu'on trouve dans son estomac plus d'obéissance qu'on ne se l'imagine, &

qu'avec un peu d'attention on le conduit au point où l'on veut.

Ma raiſon eſt fondée ſur un principe inconteſtable, qui eſt que les quatre liqueurs qui cauſent cet appetit vorace ſont formées des alimens que nous prenons, comme toutes les autres liqueurs du corps ; que plus nous mangeons, plus nous faiſons de cet acide devorant, ce qui fait dire, que plus on mange, plus on veut manger ; or il eſt vrai de dire, qu'en prenant moins d'alimens il ſe fait moins d'acide, & qu'en diminuant inſenſiblement la nourriture on diminuera ainſi la quantité de l'acide, ce qui fera que pour-lors on ne ſera plus obligé de tant manger.

Je ſçai qu'il y a des perſonnes qui par leur temperament ont beſoin de manger plus les unes

que les autres; c'est pourquoi je ne prétens pas prescrire un regime universel. Mais je sçai aussi qu'il est dangereux de trop manger, que la plus grande partie des maladies viennent de plenitude & souvent la mort subite; & que de peu manger, il n'en arrive jamais aucun inconvenient fâcheux, qu'entre ces deux partis de beaucoup ou de moins manger, je prendrois toûjours le dernier, j'en ay vû deux exemples qui me confirment dans cette opinion, l'un est de Monsieur Petit Premier Medecin de Monseigneur, l'autre de Monsieur Ducheſne Premier Medecin de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qui tous deux estoient de tres-petits mangeurs, qui se sont toûjours bien portez, qui n'avoient aucunes incommoditez ni de corps, ni d'esprit,

&

& que j'ai vû mourir tous deux à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Il n'eſt pas beſoin de mettre aucun Argument en forme pour prouver que l'exercice eſt neceſſaire pour ſe bien porter ; de quelque côté que l'on jette ſes yeux, on en verra des preuves ; & ſi l'on ne ſe rendoit pas à cette verité, il faudroit eſtre d'une obſtination inſurmontable.

C'eſt l'exercice qui en conſomant la quantité de ſang ſurabõdante, produit mil bons effets ; il procure la tranſpiration par où il s'évacuë plus d'humeurs, ſelon quelques Auteurs, que par aucune autre partie du corps ; il empêche que l'on ne devienne gouteux, il guerit les rhumatiſmes, il combat & détruit la corpulence, il rend leger & alegre, il donne de l'appetit, il aide à la

digestion, il est l'ennemi de la paresse, il ne connoît point ni les pesanteurs, ni les engourdissemens, ni les insomnies, il nous garentit d'un nombre infini de maladies, & enfin il nous préserve de la mort subite.

Quelle difference ne voit-on pas entre ceux qui se reposent, & ceux qui travaillent; celui qui est trop sedentaire devient replet, lourd & pesant, si-tôt qu'il veut marcher ou faire quelque exercice, il souffle comme un bœuf, il suë comme un cochon, il marche comme une canne, & contracte tous les défauts des animaux les plus imparfaits; celui qui fait de l'exercice n'a point ces incommoditez, il est toûjours gay, agit en bonne santé & prest à remplir les devoirs de la Profession qu'il a embrassé.

Regardez d'un côté une fem-

me qui eſt obligée de travailler pour gagner ſa vie, & de l'autre examinez une Dame, & même une Bourgeoiſe qui paſſe une moitié de ſa vie au lit, & l'autre, ou à ſa toilette, ou au jeu, ou à la table; la premiere ne devient point trop puiſſante, elle conſerve une taille qui ne l'empêche point de continuer ſes exercices, elle n'eſt point ſujette à des pertes de ſang, & l'on ne s'apperçoit point du tems où elle a ſes ordinaires, parce qu'elle ne les a point exceſſives. Mais celle qui eſt pareſſeuſe par trop d'embonpoint devient comme une coche, elle eſt obligée de garder le lit dans le tems de ſes ordinaires qui ſont toûjours en abondance, parce qu'elle paſſe la plus grande partie de ſa vie ou à manger, ou à dormir. Ces dernieres ſont trop heureuſes

que la nature se décharge par cette voye du trop de sang qu'elles lui fournissent ; car autrement elles n'y pourroient point resister. Mais aussi quand elles approchent l'âge de cinquante ans, qui est les tems où ces évacuations se suppriment, elles courent plus de risque que les femmes de travail, parce que ne voulant point se retrancher de leur maniere de vivre ; & la nature ne faisant plus son devoir, la plus grande partie perit par des maladies cruelles causées par ce sang retenu.

Je dis que les femmes de travail ne sont point sujettes à ce malheur, la preuve s'en voit dans l'Hôpital des Petites-Maisons à Paris, où il y a une fondation pour y nourrir cinq cens vieilles femmes, qui reduites à la pauvreté ont recours au Com-

missaire des pauvres de leur Paroisse pour les y faire placer. Il faut qu'elles ayent soixante & dix ans pour y entrer, & celles qui y sont meurent presque toutes beaucoup au-delà de quatre-vingt-ans. Ce qui fait voir que l'exercice que les femmes prennent les assure d'une longue vie.

Le ~~dernier~~ *dormir* tout-à-fait opposé à l'exercice devient souvent fatal à ceux qui s'y abandonnent trop ; il ne faut pas que les hommes imitent les cochons qui passent leur vie à manger & à dormir, le trop dormir fait trop de graisse, & par consequent devient nuisible ; les ouvriers qui ne passent que six ou sept heures dans leur lit, & qui le reste de la journée travaillent, se portent bien, il suffit de dormir pendant sept heures, & le reste du tems faire un exercice propor-

tionné à son estat & à ses forces : car je ne prétens pas obliger tout le monde de travailler comme un forgeron ou un payſan, je conſeille ſeulement à ceux qui ne veulent pas mourir de mort ſubite d'éviter l'oiſiveté & la pareſſe en faiſant un exercice moderé.

Celui qui convient le mieux à ceux qui ont du bien, c'eſt la chaſſe ; mais il faut qu'elle ſe faſſe à pied, ſi l'on en veut tirer de l'utilité ; voyez ces campagnards dont le fuſil eſt le pere nouricier, ils tracent les plaines & les taillis comme des levriers ; le matin ils font un leger déjeuner, & à leur retour ils mangent ce qu'ils trouvent froid ou chaud, ſans trop charger leur eſtomac, ils ne meurent point ſubitement dans les bois & les plaines, comme on le voit arri-

ver aux paresseux que l'on trouve morts dans leurs fauteüils ou dans leur lit; il ne faut pas aussi imiter ceux qui aprés avoir couru le Cerf, trouvans un grand repas préparé qu'ils appellent retour de Chasse, sont long-tems à table, y mangent avec excez, & donnent plus à l'estomac qu'il ne s'en est dissipé par cette sorte de Chasse qui est plûtôt une fatigue qu'un exercice.

La promenade est l'exercice le plus convenable aux femmes, il n'y en a pas une qui ne dût marcher trois ou quatre heures par jour; mais elles en ont perdu l'habitude, elles ne se chaussent point de maniere à pouvoir marcher, la plus grande partie est née paresseuse, & elles ont la foiblesse de s'imaginer qu'elles seroient deshonorées, si on les voyoit à pied, aussi deviennent-

elles comme des masses de chair, pesantes & incommodes à elles-mêmes, ne pouvant faire un pas qu'elles n'ayent quelqu'un pour les soûtenir.

En se promenant on respire l'air qui est necessaire pour entretenir la circulation, une partie de l'air que nous respirons se mêle avec le sang dans le tems qu'il passe à travers les poûmons, qui le rend leger & capable de circuler : & s'il est vrai, comme nous le voyons effectivement, qu'une plante ou un arbrisseau périssent quand ils sont enfermez dans quelque lieu où ils n'ont point d'air, à plus forte raison nous chez qui la respiration est plus sensible, devons en souffrir quand nous demeurons enfermez, & quand nous n'accoûtumons pas nos poûmons à s'accommoder de toutes sortes

d'airs. C'eſt encore la folie de beaucoup de femmes, & particuliérement de celles qui avancent en âge, de croire que le grand air leur gâtent le tein; ſur ce principe elles ne ſortent point, elles tiennent leur chambre exactement fermée, & les rideaux des feneſtres toûjours tirez, perſuadées que l'obſcurité eſt un préſervatif pour leur tein contre les attaques du grand air, & que dans un lieu obſcur elles en paroiſſent plus belles: car ſi l'on examine toutes les actions des femmes, on verra qu'elles ne font rien que par rapport à leur tein & à leur beauté.

Des trois moyens que j'ai propoſé pour éviter la plenitude du ſang, ſi l'on ne veut pas ſe ſervir du premier qui eſt de peu manger, ni du ſecond qui eſt de faire de l'exercice, il faut du

moins avoir recours au troisiéme qui est de se vuider, si l'on ne veut pas crever.

On remedie à la plenitude par deux manieres, par la saignée & par la purgation; examinons laquelle est la plus presente & qui peut soulager plus promptement.

C'est sans contredit la saignée qui l'emporte par les secours évidens que nous en ressentons, quand l'on saigne quelqu'un pour une oppression de poitrine, il n'attend pas qu'elle soit faite pour en ressentir du soulagement à mesure que le sang sort il respire avec plus de liberté; si l'on saigne pour une pesanteur de teste, pour des étourdissemens, ou pour plusieurs autres incommoditez, à peine la saignée est-elle faite, que la personne à qui on la fait dit, qu'elle se sent sou-

lagée : c'est un remede si prompt & si efficace, que du consentement de presque tous les Medecins il tient le premier rang.

Rien ne peut mieux garentir de la mort subite que la saignée ; Monsieur Lancisi en convient dans son Traité par les experiences qu'il en a fait : il faut que ce soit une verité bien constante, puisque des Medecins Italiens, qui par la disposition du climat ont toûjours esté opposez à la saignée & qui ne la pratiquent que dans des necessitez pressantes, sont obligez d'avoüer, que dans le tems que les morts subites regnoient tant à Rome, ce fut la saignée qui leur réüssit le mieux, pour en preserver ceux qui en paroissoient menacez.

Il est sûr que si l'on avoit saigné Monsieur le Duc d'Orleans & Madame la Princesse d'Epi-

noy quelque tems avant leur malheur qu'on l'auroit prévenu, & que si ceux qui ont des avertissemens par quelque accident qui précede la mort subite, se faisoient saigner, qu'ils s'en garentiroient ; car il a toûjours quelque courier qui annonce sa venuë.

On ne peut pas prescrire la quantité de sang qu'il faut tirer dans une saignée ; il y en a que l'on saigne dans des poilettes, & d'autres dans des saladiers, selon la plenitude du patient ; on ne peut pas encore fixer le nombre des saignées, il dépend de la prudence du Medecin qui les ordonne, selon le temperament & la disposition qu'il trouve dans la personne qu'il traite ; mais en general une saignée de plus ne peut point faire le mal que peut faire une saignée de moins.

La purgation a ſes utilitez comme la ſaignée, l'une remedie à la plenitude du ſang, l'autre à celle des humeurs ; il ne ſuffit pas d'avoir deſempli les vaiſſeaux, il faut encore par les purgatifs vuider les entrailles de toutes les impuretez dont elles ſe trouvent farcies, ſi l'on veut joüir d'une bonne ſanté, & ſi l'on veut prévenir les malheurs de ceux qui ſe laiſſent accabler par le ſang & par les humeurs.

Nous en avons un exemple memorable en la perſonne du Roy que Monſieur Fagon ſon Premier Medecin fait ſaigner quelquefois, lorſqu'il juge qu'il y en a de la neceſſité, & qu'il fait purger tous les mois ; le Roy par ce moyen, quoique d'un temperament aſſez replet & mangeant raiſonnablement joüit d'une parfaite ſanté, qui ſans doute par

une aussi sage conduite durera encore long. tems.

Ce n'est point de mon fait d'entrer dans le détail des purgatifs que l'on doit prendre ; c'est à un chacun de se servir de ceux qu'il croit lui estre convenables par l'usage qu'il en aura déja fait, ou à consulter d'habiles Medecins qui lui ordonneront ceux qu'il jugera necessaires dans l'état où il se trouvera : mon but n'a esté que de prouver qu'on doit estre en garde contre la plenitude du sang, si l'on ne veut pas courir le risque d'estre surpris par une mort subite.

La seconde cause de la mort subite est le défaut de sang ; cette cause quoique tout-à-fait opposée à la premiere n'est pas moins à craindre, & merite que l'on y fasse autant d'attention, puisque s'il faut retrancher du

sang, quand il y en a trop, il faut aussi y en ajoûter quand il y en a trop peu.

J'ai dit, & il est vrai, que c'étoit le sang qui faisoit mouvoir le cœur, que le plus ou le moins de cette liqueur le détraquoit dans ses mouvemens ; ce sont donc ces deux extremitez qu'il faut éviter, & tâcher d'y en conserver une juste quantité qui ne le fasse point marcher ni avec précipitation, ni avec lenteur, parce que c'est l'égalité du poulx qui nous fait joüir d'une bonne santé.

Quand par une grande hemorragie ou par des évacuations excessives le sang manquant, le cœur a cessé de batre, il n'y a plus de remede : mais quand il y en a encore un peu pour le faire mouvoir, quoique dans des syncopes & des foiblesses continuel-

les, il faut au plûtôt faire boire souvent de l'eau & du vin en égale quantité, il faut faire prendre de quart d'heure en quart d'heure du boüillon moins chargé de viande & moins cuit qu'à l'ordinaire, afin qu'il passe plus promptement dans la masse du sang, & qu'en augmentant le volume il puisse exciter les mouvemens du cœur, ce que l'on voit arriver à mesure que l'on prend de cette nourriture.

Aprés de grandes pertes de sang j'ai vû des femmes que l'on croyoit prestes d'expirer, en revenir en leur faisant prendre de moment en moment quelque chose de liquide, qui suppléant au défaut du sang, entretenoit les mouvemens du cœur que l'on sentoit se fortifier par l'usage d'une nouriture liquide, & de la boisson qui en peu de

tems

tems se mêle avec le sang.

La preuve qu'il ne faut pas beaucoup de tems pour faire ce chemin, c'est que si vous touchez le poulx d'une personne qui a esté long-tems sans manger, vous trouverez qu'il bat lentement, faites-le boire deux ou trois coups, & quelques minutes aprés retouchez-lui le poulx, vous en trouverez les pulsations & plus fortes & plus frequentes, ce qui fait que c'est cette boisson qui conjointement avec le sang produit cet effet.

C'est encore une regle generale, qu'avant le repas le poulx bat moins fort, & qu'aprés le repas il va plus vîte, parce que la boisson qui la premiere de l'estomac passe dans les boyaux, qui de là entre dans les veines lactées pour estre portée par le canal thorachique dans la sousclavie-

re estant mêlangée avec le sang fait marcher le cœur avec plus de vigueur qu'il ne faisoit lorsque le sang estoit devenu plus épais par la séparation des liqueurs qui s'en estoient faites dans l'espace de deux repas. On ne doit pas estre surpris de la vîtesse avec laquelle la boisson est portée dans la masse du sang, pour peu que l'on fasse reflexion sur la vîtesse avec laquelle elle est separée du sang par les reins, & portée dans la vessie; car souvent aprés avoir bû du vin de Champagne, ou quelque autre vin leger, on sent des envies de pisser avant que d'estre sorti de table.

Le poulx intermittent est compté pour peu de chose par Monsieur Lancisi, parce qu'il s'en est gueri avec assez de facilité. Il ne faut pas neanmoins s'y trop

fier, c'eſt ſelon la cauſe qui le produit; il peut y en avoir de legers dont on guerit avec des remedes de peu de conſequence, comme pourroit eſtre celui de Monſieur Lanciſi: mais il y en a d'autres qui ſont de telle nature, que tous les remedes ne ſont que blanchir, & qui ont des ſuites tres-ſouvent fâcheuſes & mortelles.

J'en remarque quatre cauſes, 1. quand on ne mange pas ſuffiſamment pour ſe nourrir, 2. quand aprés des pertes de ſang il y reſte peu de ſang dans les vaiſſeaux, 3. quand le ſang eſt devenu trop épais, 4. quand il y a quelque obſtacle qui empêche que le chyle ne ſoit porté librement dans la maſſe du ſang.

Il paroiſt qu'il n'y a rien de ſi aiſé que de remedier à cette premiere cauſe, en prenant aſſez de

nourriture pour soûtenir les forces & entretenir ainsi le mouvement circulaire du sang : mais il y a deux causes qu'il faut surmonter pour y parvenir, la premiere, c'est qu'il y en a qui sont dans l'habitude de peu manger ; & la seconde, c'est qu'il y a des estomacs qui ont de l'aversion pour les alimens ; l'on remedie à la premiere, si l'on peut persuader à ces petits mangeurs de donner suffisamment à leur estomac de quoi faire assez de chyle & de sang pour nourir la machine, & l'on guerit de la seconde quand on peut lever les causes de ce dégoût & de cette aversion que l'on a pour les alimens.

Mais l'on trouve souvent de la difficulté à l'un & à l'autre. Il est des gens qui prévenus, que plus l'on mange plus l'on fait d'humeurs, ne se laissent point

persuader ; & on a beau leur dire, que c'est ce qui leur cause de l'intermission dans le poulx, on ne peut pas les en convaincre ; & pour les guerir de cette maladie, il faudroit guerir leur esprit qui est pour-lors tres-malade, ce qui est une cure souvent impossible. Il en est d'autres, qui par un manque d'appetit ne se sentant point pressez de la faim, ne peuvent pas se resoudre à manger, ce qui vient par l'acide, qui n'ayant pas des pointes assez aigues pour picoter l'estomac, le laisse en repos, & ne cause point par ce moyen le sentiment de la faim.

De ces deux inconveniens, dont le premier est de ne vouloir pas manger, & le second de ne pouvoir pas manger, il y en a un qui est incurable, parce qu'il consiste dans l'opinion, &

que les hommes ne se veulent jamais défaire de celle qu'ils ont conçûë, voulant tous se gouverner à leur mode, & un chacun croyant que la sienne est la meilleure; pour de l'autre, l'on en peut guerir par des remedes aiguisans capables de réveiller un estomac endormi, qui pour-lors souhaitant de l'aliment & faisant sa fonction ordinaire, fournira de quoi entretenir les mouvemens reglez du cœur, & le poulx ne sera plus intermittent.

Si j'ai dit que la seconde cause de la mort subite estoit le défaut du sang, j'ai entendu quand il n'y en avoit plus pour faire mouvoir le cœur: mais quand l'on sent de l'intermission dans le poulx aprés une grande hemorragie, c'est signe qu'il ne reste pas assez de sang dans les vaisseaux pour faire batre le cœur

par des mouvemens continuels & reglez, parce que c'eſt lui ſeul qui les fait agir, comme nous le voyons dans les défaillances & les ſincopes, où en tâtant le poulx nous ſentons qu'il bat foiblement & qu'il laiſſe des intervales entre ſes batemens.

Il eſt du devoir pour-lors de celui qui eſt mandé de tâcher de rappeller les forces, & de faire paſſer quelque liqueur dans le ſang qui en augmente le volume; l'on fait le premier par des potions cordiales dont on fait prendre quelques cuillerées de quart d'heure en quart d'heure; & l'on execute le ſecond par la boiſſon & par un aliment liquide, comme j'ai déja dit, dont on fait prendre ſouvent dans l'intervale des cordiaux. Et ainſi l'on fait revenir le cœur dans ſon eſtat naturel, & l'on ne ſent

plus ces intermissions que l'on avoit trouvé dans le tems des défaillances.

La troisiéme cause du poulx intermittent, c'est lorsque le sang estant devenu trop épais, il ne peut cheminer avec assez de vîtesse pour continuer les mouvemens reglez du cœur; cet accident vient, ou parce que l'on aura esté trop long-tems sans manger, ou parce que les serositez du sang s'en seront séparées en trop grande abondance, & qu'il n'en sera pas assez demeuré pour l'entretenir dans cette fluidité qu'il doit avoir.

On remedie aisément au premier accident, en donnant à l'estomac une quantité raisonnable d'alimens & de boisson; car il ne faut ni trop manger, ni trop boire, & particulierement du vin qui précipite trop les mouve-

mouvemens du cœur, comme nous le sentons à ceux à qui aprés une débauche nous trouvons les pulsations du poulx trop frequentes. Il est bien vrai que nous tirons deux utilitez de la boisson; l'une de détremper le sang, ce qui le fait charier avec facilité; l'autre d'estre la lexive du sang en se chargeant de ses impuretez, comme nous le voyons par les urines: car quand même on n'auroit bû que de l'eau pure, on les rend acres, salées & piquantes; mais il ne faut pas pour cela en trop prendre, puisqu'il faut qu'il reste une partie de ces qualitez dans le sang pour qu'il soit bon & loüable.

Quand la séparation des liqueurs se fait trop abondamment, c'est à la prudence du Medecin d'en chercher la cause, &

d'y remedier. Il y a six liqueurs principales qui se mêlent avec le chyle, & par consequent avec le sang, qui sont, la salive, l'acide, la bile, le suc pancreatique: la lymphe & la boisson; elles y sont necessaires, mais il faut qu'elles en soient ensuite séparées chacune dans les parties fabriquées & destinées pour leur séparation; il faut aussi qu'elles soient évacuées, mais non pas tout-à-fait, car pourlors le sang devenu trop fade & trop épais, ne pouroit plus marcher assez vîte & rendroit le poulx intermittant.

Les eaux minerales sont tous les jours ordonnées par de tres-habiles Medecins, & l'on en voit de bons effets; il y en a neanmoins qui prétendent que l'eau la plus claire & la plus legere est plus convenable que toutes ces

eaux chargées de mineraux ; ces derniers disent pour leur raison, que le propre de la boisson est d'emporter avec elle les impuretez du sang, que la plus pure est plus capable de s'en charger que celle qui l'est déja des mineraux par où elle a passé ; je ne decide rien sur cela, je m'en rapporte à l'experience.

Je ferai seulement observer que dans le tems que Monsieur de Louvoy mourut, il estoit dans l'usage des eaux de Forges, qu'il alloit prendre tous les matins dans les Jardins de Versailles ; qu'il menoit avec lui de ses Commis pour ne pas discontinuer son travail ordinaire ; que ses Valets de Chambre me dirent que les quatre derniers jours avant sa mort il en avoit rendu trois à quatre verres de moins qu'il en avoit bû ; & que c'est sans doute

cette eau retenuë qui a rendu son sang trop fluide, & tel que je l'ai trouvé.

La quatriéme cause du poulx intermittant sont les obstacles qui empêchent que le chyle ne puisse faire son chemin ordinaire, qui est d'estre séparé par les veines lactées, d'estre porté dans le reservoir, de monter par le canal thorachique dans la souſclaviere, & d'estre versé dans le cœur pour y estre converti en sang, quand la lymphe manque ou qu'elle est en trop petite quantité, qui est son principal vehicule, ou quand il y a des obstructions dans les veines lactées ou dans les autres canaux, le chyle ne peut point marcher; de sorte que la matiere manquant au cœur, il ne faut point s'étonner si l'on sent des intervales entre ses pulsations.

Il y a encore des empêchemens qui par succession de tems deviennent insurmontables, & que tous les remedes de la Medecine ne peuvent pas guerir, comme j'en ay vû arriver à quelques personnes, & entre les autres à un homme qui en mourut ; en voici l'histoire.

Le Sieur Bury l'un des Musiciens du Roy, quelques heures aprés avoir mangé estoit obligé de vomir tous les alimens qu'il avoit pris ; ces vomissemens continuels qui s'estoient tournez en habitude l'amaigrirent & l'affoiblirent tellement, qu'ils lui causerent un poulx petit & intermittant, & enfin la mort. Je l'ouvris, je trouvai le pilore qui est l'orifice inferieur de l'estomac, tout calleux & si serré, qu'il n'y avoit que tres-peu de chose qui pût y passer pour

de l'estomac entrer dans les boyaux ; de sorte que quoiqu'il eust mangé de bon appetit, & que l'aliment fust bien digeré, ne trouvant point de conduit ouvert pour le laisser sortir, il estoit obligé de remonter par celui par où il estoit entré. Ces obstacles à la sortie de l'aliment, & par consequent à la distribution du chyle furent la cause évidente de sa mort.

La pluspart des femmes vomissent dans le commencement de leur grossesse, mais elles n'en meurent pas, parce que ce n'est pas par la même cause : car quoiqu'il paroisse qu'elles vomissent tout ce qu'elles ont pris, par la contraction que fait l'estomac pour repousser les alimens par l'œsophage, il y en a toûjours quelque partie qui s'échape par le pilore, qui ne

se trouvant pas bouché, la laisse entrer dans les intestins. On ne doit pas estre surpris si cette moindre partie suffit pour les faire vivre, c'est qu'il faut peu de nourriture à l'enfant dans ces commencemens, & c'est que le sang qu'elles perdoient tous les mois avant que d'estre grosses, ne se vuidant plus, il supplée au défaut de la nourriture; au contraire, c'est souvent un bien pour elles de vomir, parce qu'elles se débarassent par ce moyen de plusieurs humeurs qui pourroient devenir nuisibles avec le tems; & l'experience journaliere nous fait voir que celles qui ont vomi en commençant d'estre grosses, ne laissent pas que de donner de gros enfans & à terme.

Enfin la troisiéme & derniere cause de la mort subite, ce sont

les obstacles qui s'opposent au mouvement du sang ; il en est de tant de manieres, qu'il est difficile de les expliquer tous ; je me contenterai de les reduire sous deux especes ; la premiere est de ceux que l'on peut prévenir par une bonne conduite ; la seconde est de ceux que l'on ne peut pas empêcher de devenir incurables & mortels.

Ceux que l'on peut prévenir sont encore de deux sortes ; ou ils sont causez par les passions de l'ame, ou ils dépendent de la disposition naturelle de nostre corps. Examinons les effets que produisent ces deux inconveniens.

Il est certain que les violentes passions dérangent la machine ; par exemple, un grand chagrin estant capable de serrer le cœur, & d'empêcher le sang d'y

entrer, peut faire mourir subitement ; il y en a qui attribuent à cette cause la mort de Monsieur de Louvoy, parce que l'on ne lui a pas trouvé une seule goutte de sang dans les ventricules de son cœur.

Une passion déreglée pour le jeu peut avoir une même suite. J'ai ouvert le corps du Sieur Lombart qui estoit de la Musique du Roy, je ne trouvai point d'autre cause de sa mort qui fut tres-prompte, que la circulation interceptée, & l'on n'en accusoit point d'autre cause que la sensibilité qu'il avoit pour la perte ou pour le gain, & de ce qu'il s'abandonnoit tellement au jeu, qu'il en perdoit le boire, le manger & le sommeil.

Un amour emporté pour les femmes peut estre d'une dangereuse consequence ; si l'on ne

peut parvenir au but que l'on se propose, on perd le repos, on n'est occupé que de l'objet aimé, on devient agité & furieux, & on n'écoute plus la raison : si au contraire on obtient les faveurs tant souhaitées, en s'y abandonnant avec excéz, l'on s'affoiblit, on s'énerve, on s'extenuë & on se met dans un estat qui peut faire mourir en peu de tems, comme il est arrivé à quelques jeunes gens que je ne cite pas.

Les débauches excessives du vin peuvent abreger les jours ; on en a vû tant d'exemples, qu'il est inutile d'en rapporter des preuves pour en convaincre. Enfin l'on sçait que la violence dans les passions peut devenir mortelle ; c'est donc à ceux qui se sentent dans la disposition d'avoir ces emportemens, d'ap-

peller la raison à leur secours, & de faire tous leurs efforts pour les moderer.

Les obstacles qui dépendent de la disposition de nôtre corps & de nôtre temperament, sont de tant de differentes natures, qu'il faudroit un volume entier pour en faire la description; je renvoye sur cet article le Lecteur à la prudence d'un habile Medecin, qu'il doit consulter sur les circonstances qui accompagnent la maladie dont il se plaint.

Je l'avertirai seulement qu'il n'y a rien à negliger; qu'il est plus facile de prévenir une maladie que de la guerir, lorsqu'elle est venuë. On peut la dompter plus aisément dans son commencement que lorsqu'elle a pris son accroissement. C'est pourquoi il faut dés les premieres attaques que l'on ressent,

avoir recours à ceux qui par leurs conseils sont capables de prescrire une bonne conduite, tant pour prévenir les maux, que pour les guerir quand ils sont arrivez.

Aux trois causes que j'ai rapportées sur la mort subite, il faut ajoûter l'apoplexie qui tuë l'homme en peu de tems, mais non pas tout-à-fait si promptement que le fait l'interception de la circulation du sang, quoiqu'il y ait une infinité d'autres maladies, qui comme l'apoplexie conduisent l'homme au tombeau; elle est neanmoins plus surprenante & plus à craindre, parce qu'occupant la teste, elle empêche le cerveau de faire les reflexions necessaires sur sa conscience & sur ses affaires.

Dans une attaque d'apoplexie l'ame ne fait plus ses fonctions,

la raiſon s'évanoüit, le jugement ſe perd, l'homme ne connoît, ne voit, ne ſent rien, & il meurt comme une beſte. Combien en a-t-on vû qui paroiſſoient ſe coucher en bonne ſanté, & que l'on a trouvé morts le lendemain dans leur lit ? C'eſt pourquoi ceux qui en ſont menacez doivent faire une ſerieuſe attention ſur eux-mêmes pour éviter un ſi terrible malheur.

Ceux qui ont la teſte groſſe, le col court, & qui ſont d'un temperament replet, ſont toûjours dans la diſpoſition à tomber en apoplexie. Si l'on entend dire ſouvent qu'un tel & un tel, quoique gens maigres, ſont morts d'apoplexie, c'eſt que juſques à preſent l'on a crû qu'il n'y avoit que cette maladie qui pût faire mourir auſſi promptement ; mais par la découverte

de la circulation l'on a connu que la vie ne subsistant que par ce mouvement, elle ne finissoit que par l'embarras qui le faisoit cesser; de sorte que la plus grande partie des causes des morts subites se trouve dans la circulation interceptée, & la moindre dans l'apoplexie, quoique la voix publique soit toûjours dans l'habitude d'en accuser cette maladie.

Ceux qui ne veulent pas démordre des principes qu'ils ont une fois établis, & qui ont esté témoins des morts subites causées par des dégorgemens de sang, comme celle de MONSIEUR frere unique du Roy, celle de Madame la Princesse d'Epinoy, & celles de beaucoup d'autres, tâchent de se sauver par une distinction, en faisant deux sortes d'apoplexie, l'une

de sang, & l'autre d'humeurs. Mais quelque faux-fuyant qu'ils puissent chercher, il faut qu'ils conviennent que c'est le sang qui fait plus de desordre que les humeurs, & que c'est toujours la plenitude de l'un & de l'autre qui fait perir si promptement.

Les étourdissemens, les pesanteurs de teste, les mouvemens convulsifs des muscles des yeux ou de la bouche, les envies de dormir à toutes heures, les engourdissemens des extremitez sont tous signes qui annoncent l'apoplexie ; c'est à ceux qui s'apperçoivent de tels avantcoureurs, à se tenir sur leurs gardes & à courir aux remedes, s'ils ne veulent pas en estre surpris, comme l'a esté Madame la Marquise de Castelnau, qui le 4. Juillet 1709. est morte dans l'instant qu'elle s'est sentie frappée.

Quand on a eu une attaque d'apoplexie, cela s'appelle un avertissement au Lecteur ; car on n'en est jamais quitte pour cette premiere fois, & l'on doit estre toûjours dans la crainte de la récidive, dont souvent on ne sort pas aussi heureusement que de la premiere, comme il est arrivé à Monsieur le Duc de Brissac, qui est mort subitement à la seconde attaque qu'il eut le 1. Juillet 1709.

Dans le tems qu'une personne est tombée en apoplexie, s'il survient une paralysie, c'est bon signe, parce que cela fait connoître que le cerveau travaille à se débarasser de l'humeur qui l'accable, & qu'il s'en fait un dépost sur la partie qui devient paralytique.

Je m'apperçois que je passerois les bornes d'un Chirurgien,

ſi j'entreprenois de penetrer plus avant dans la theorie de cette maladie, qui eſt proprement medecinale, & qui demande toute l'habileté d'un grand Medecin pour en faire une veritable deſcription : je me contenterai donc de ce que j'en ay dit, d'autant plus que pour bien faire connoître l'apoplexie, elle demanderoit ſeule une Diſſertation toute entiere.

Je ne puis pas neanmoins me diſpenſer de dire ce qu'il faut faire à une perſonne qui vient de tomber en apoplexie ; ce n'eſt pas que je veüille anticiper ſur les droits de la Medecine, je ſçai que dans ces occaſions c'eſt au Chirurgien à executer les Ordonnances du Medecin. Mais il y a beaucoup d'endroits en France où l'on n'eſt pas aſſez heureux pour avoir un Medecin,

& où il faut que l'on se contente d'un Chirurgien ; & de plus c'est lui qui le plus souvent est appellé le premier, alors les momens sont précieux, il n'y a point de tems à perdre, & s'il estoit obligé d'attendre des conseils, le malade pourroit devenir en estat de ne pouvoir plus lui faire de remedes.

La premiere chose qu'il y a à faire, c'est de saigner le malade, on ne se sert point de poilettes dans cette occasion, on prend des plats, car il faut tirer du sang en abondance ; pendant la saignée on envoye chez l'Apotiquaire querir du vin émetique, qu'on fait prendre au malade aussi-tôt la saignée faite ; la doze du vin émetique est ordinairement de deux onces ; mais pourlors il faut plûtôt l'augmenter que la diminuer ; s'il ne fait pas

promptement son effet, on en donnera une seconde prise, on va souvent jusques à la troisiéme & à la quatriéme, quand la necessité est pressante, & c'est alors qu'il ne faut point s'arrêter à la peser, ni à la mesurer, & qu'il faut en faire avaler à discretion.

En attendant que le malade vomisse, il lui faut mettre dans la bouche de gros grains de sel pour faire distiller des glandes de la base du cerveau les serositez dont elles sont abbreuvées, il lui faut faire sentir l'esprit de sel ammoniac, qui par sa force & sa puanteur réveille le cerveau, & dont l'on s'apperçoit par les mouvemens que fait le malade lorsqu'on lui approche du nez.

Le malade ne doit point estre couché, il faut le mettre à son

seant ou dans un fauteüil ; s'il peut marcher, il faut le promener dans la chambre en le soûtenant par dessous les bras ; il faut lui frapper dans les mains, le pincer & lui faire de la douleur, parce qu'il ne doit pas estre un moment de repos.

Si le malade differe trop long-tems à vomir, il lui faut donner un lavement dans lequel on aura mis de l'émetique ; & lorsque les vomissemens auront commencé, il lui faut donner un demi boüillon pour les faciliter, & continuer à lui donner ainsi du boüillon entre chaque vomissement.

Quoique l'émetique ait bien fait son effet par les grandes évacuations qu'il aura procuré par haut & par bas, l'on ne doit pas en demeurer là ; il faut faire infuser six gros de sené & quatre

onces de manne dans une pinte d'eau avec deux gros de ſel vegetal, & de ce purgatif en faire prendre un verre de quatre heures en quatre heures pour continuer par bas les évacuations, d'où dépend tout le ſalut du malade.

Si malgré ces remedes la teſte demeure toûjours embaraſſée, il faut avoir recours aux ſaignées du pied, de la jugulaire, des ranulles ſous la langue, & de l'artere de la tempe; il ne faut point que le nombre & ces differentes ſaignées épouventent. Il y a 20. ans que dans une pareille occaſion je ſaignai Madame la Comteſſe de Brienne dans la même journée, du bras, du pied, de la jugulaire & des ranulles, ce qui la guerit, & elle eſt encore en vie.

Les accidens continuans, on

employe les ventouses & les vesicatoires ; il faut se servir de grosses ventouses, & faire des scarifications profondes pour vuider plus puissamment & faire plus de douleur, on appliquera entre les deux épaules une emplâtre grande comme la main, chargée de vesicatoirs plus forts qu'à l'ordinaire, afin de vuider plus de serositez.

Il y en a qui après avoir fait raser la teste du malade, font ouvrir un pigeon ou un chat, & l'appliquent dessus ; mais j'aime mieux la teste, estant rasée, la frotter avec de l'eau de vie tiede dans laquelle on aura fait infuser des feüilles de betoine, & par dessus y mettre une grande emplâtre de betoine en forme de calote.

Le Prieur de Cabrieres nous a laissé un remede contre l'apo-

plexie, qu'il disoit infaillible ; c'est de prendre dans un demi verre d'eau de vie cinq ou six gouttes d'esprit de sel ; j'en ay donné à plusieurs personnes dans des attaques d'apoplexie, & j'en ay vû de bons effets.

Il y en a qui dans un verre de vin font prendre cinq ou six gouttes d'esprit de sel ammoniac, ce qui ne peut que faire du bien, on augmente ou on diminuë ces gouttes suivant la disposition du malade & la nature de l'apoplexie.

L'on se sert des gouttes d'Angleterre, des eaux divines, imperialles & theriacales, qui sont excellentes dans cette occasion, parce que tout ce qui est penetrant & vivifiant convient pour réveiller & ranimer le cerveau & les nerfs accablez par une quantité d'humeurs qui les pri-

ve de leurs fonctions.

Lorsque l'on est assez heureux pour n'avoir pas succombé dans une attaque d'apoplexie, le meilleur parti qu'il y a à prendre, c'est d'aller aux Eaux, & le plus tôt c'est le meilleur; celles de Vichy & de Bourbon sont souveraines pour ces sortes de maladies, nous voyons beaucoup de personnes qui en ont fait le voyage & qui se portent bien, quoiqu'elles en eussent esté attaquées tres-violemment.

Le meilleur conseil que l'on puisse donner à ceux qui sont menacez de tomber en apoplexie, c'est de ne point coucher seuls dans leur chambre, afin de pouvoir estre secourus en cas de surprise; de porter toûjours sur eux une petite beëte de baume anti-apoplectique, qui par son odeur réjoüit le cerveau; d'avoir chez

chez ſoi dans une fiole de l'eſprit de ſel, dans une autre de l'eſprit de ſel armoniac, & de l'émetique, ſoit en vin, ſoit en poudre; il faut que celui qui couche dans la chambre ſoit inſtruit de la maniere de donner ces remedes dans une neceſſité preſſante.

La précaution la plus eſſentielle c'eſt de peu manger & faire de l'exercice : ſi malgré un conſeil auſſi ſalutaire l'on veut eſtre gourmand & pareſſeux, il faut donc ſe ſaigner & ſe purger ſouvent, ſi l'on ne veut pas finir par une mort ſubite ; mais le parti d'un homme qui a de la raiſon, c'eſt de ne pas manger exceſſivement, afin de n'eſtre pas obligé de ſe deſemplir.

Je ſçai, & il eſt vrai, qu'il n'y a point de meilleur Medecin que ſoi-même, quand on ſe conduit par raiſon & par ſa propre expe-

rience. Si l'on se sent assez le Maistre pour éviter ce qui fait du mal, & pour pratiquer ce qui fait du bien, on n'a point besoin d'autres lumieres; mais il est si peu de gens de cette nature, que je conseillerai toûjours de prendre les avis de ceux qui toute leur vie ont étudié & pratiqué la Medecine,

Il y a des personnes qui n'ayans qu'une legere teinture de la Medecine, se croyent au dessus des plus grands Medecins; d'autres qui n'ayans qu'un remede le donnent impunément pour toutes sortes de maladies, & soutent aux dépens de la vie de ceux qui sont assez simples pour les croire, & pour se mettre entre leurs mains, comme nous l'avons vû arriver malheureusement à Mme la Dauphine, & d'autres qui par leur entêtement se

roidissent tellement contre la saignée & contre les remedes, qu'il est impossible de leur persuader d'en faire aucuns ; aussi les voit-on mourir faute de secours ; je pourrois citer une infinité d'exemples de cette nature.

Il ne faut pas aussi tomber dans l'autre extremité, qui est de faire de son corps une boutique d'Apotiquaire & de se plaindre sans sujet ; il est des personnes, & particulierement des femmes qui grossissent leurs maux, & qui sont dans une lamentation continuelle sur leur santé ; j'en connois qui avec un bon visage & un air de santé, sans qu'on leur ait vû aucune maladie apparente, qui ne parlent des maux dont elles croyent estre accablées, qu'avec des épiteres d'effroyables & d'épou-

ventables, & qui ont tant de foi pour les remedes, qu'elles en prennent souvent pour se guerir des maux qu'elles s'imaginent de ressentir.

Ces deux extremitez sont également condamnables ; il faut tenir une juste balance entre l'une & l'autre ; l'on ne doit pas se gendarmer par obstination contre les remedes, vû que l'on en voit tous les jours de bons effets ; il ne faut pas aussi trop s'y abandonner, ni les faire par habitude, parce qu'ils pourroient pour-lors devenir plus nuisibles qu'utiles ; il est un milieu qu'il faut tenir, qui conservant nôtre corps dans sa disposition naturelle peut nous garentir de la mort subite.

Je finis par les obstacles qui s'opposent au passage du sang sur lesquels je passerai legere-

ment, parce qu'estans devenus incurables & mortels, il n'est plus dans nôtre pouvoir de les lever; je me suis étendu davantage sur ceux qui se peuvent guerir, mon dessein estant, en les faisant connoître, de donner les moyens de les prévenir, afin qu'un chacun pût tirer de cette Dissertation l'utilité que je me suis proposé.

Par la relation de ce que j'ai trouvé en ouvrant Monsieur de Segnelay, l'on connoît que ces glandes gonflées & endurcies, dont les poûmons & toutes les membranes de la poitrine étoient parsemées faisoient un embarras invincible au sang pour pouvoir circuler librement, qu'elles estoient autant de durillons, qui pressant les vaisseaux l'empêchoient de continuer sa route, ce qui lui cau-

soit des oppressions qui l'obligeoient de se faire saigner souvent, & qui enfin l'ont fait mourir.

Par celle de ce qui s'est trouvé aprés la mort de Monsieur Dubuisson Capitaine de Vaisseau, que j'ai donné au public dans mon Anatomie de l'Homme, on est assuré que l'oreille droite du cœur extraordinairement dilatée & parvenuë jusqu'à la grosseur de la teste d'un enfant, fut la seule cause de sa mort, & qu'ayant atteint ce degré de grosseur tous les remedes ne pouvoient plus lui faire reprendre sa figure naturelle, & n'estoient point par conséquent capables de lui éviter la mort.

Par le recit que j'ai fait aussi dans mon Anatomie de ce qui se trouva à l'ouverture du corps de Monsieur Besnier, on voit que

les poûmons endurcis & parenchimateux empêchoient le paſſage du ſang pour aller du ventricule droit au gauche ; donc la preuve eſt qu'il y en avoit beaucoup dans le droit, & point dans le gauche, & qu'ainſi la circulation du ſang eſtant interceptée, il ne pouvoit pas éviter une mort ſubite.

Par celui du Sieur Guillain l'on eſt ſûr que toutes les veſſicules des poûmons eſtant embarraſſées d'un ſang noir & groſſier qui les rempliſſoit, & ne permettant pas au ſang de pouvoir paſſer d'un ventricule du cœur à l'autre, il falloit neceſſairement qu'il mourût ſubitement.

Par ces quatre obſervations & mil autres de cette nature, l'on convient qu'eſtans parvenus au point où on les a trou-

vés aprés leur mort, ils ne pouvoient pas éviter le sort qui leur est survenu ; mais il faut convenir aussi, que si dés les premiers tems que leur incommodité s'est fait ressentir, ils avoient consulté quelque habile Medecin dont ils eussent suivi les conseils, ils auroient pû prévenir leur malheur, & n'auroient peut-être pas esté surpris par une mort aussi fatale. Par exemple, si Monsieur de Segnelay n'avoit pas fait autant de dissipation comme on dit qu'il en faisoit. Si Monsieur Dubuisson ne s'estoit pas laissé emporter par un mouvement impetueux de colere qui occasionna la dilatation de l'oreille du cœur, & si les Sieurs Besnier & Guillain par des remedes incisifs & charians avoient entretenu le mouvement du sang, il ne se seroit

pas arresté dans les poûmons, ils seroient possible encore en bonne santé.

Si nous en croyons Monsieur Lancisi, il ne faut point chercher la veritable cause des morts subites que dans l'intemperance. Par ce mot d'intemperance, il faut entendre tout excez, tant dans le boire & le manger, que dans les passions de l'ame. En effet il ne suffit pas d'estre moderé sur le boire, sur le manger, sur le travail, sur les veilles, il faut encore ne point trop s'abandonner au chagrin, à la colere, aux femmes & au jeu: c'est pourquoi si nous voulons vivre longtems, il faut évimer tous les excez de quelque nature qu'ils soient.

Tirons à present la conclusion de cette Dissertation, & disons que nous sommes absolument

au danger de donner à son ame une mort éternelle. Il faut aussi sur sa santé faire choix d'un Medecin éclairé, qui instruit de nôtre temperament, & qui observant tout ce qui se passe chez nous, puisse nous prescrire une maniere de vivre conforme à nôtre disposition naturelle, & capable de prévenir & de guerir les maux qui nous attaquent: car quand on s'imagine en sçavoir autant que les plus celebres Medecins, & que l'on veut se gouverner par entêtement ou par prévention en faveur ou contre quelque remede, on court le risque de périr par une mort subite.

FIN.

HISTOIRE D'UNE FILLE CATALEPTIQUE.

ELisabeth Devigne âgée de vingt-cinq ans, demeurant avec sa mere à Paris rue du four Faux-bourg S. Germain; fut attaquée le 26. May 1709. d'une maladie extraordinaire & surprenante, qu'on a regardé comme une Catalepsie.

Quoique cette sorte de maladie ne soit pas inconnuë, puisqu'elle est décrite par plusieurs Auteurs; le fait dont il s'agit n'a pas laissé d'étonner beaucoup de personnes; il est vrai que tels exemples sont rares: &

je ne ſache pas que juſqu'ici on en ait vû aucun de nos jours, mais ils n'en ſont pas moins naturels ; & celui-ci ne devoit pas eſtre la matiere de tant de diſcours differens qu'on en a fait, ſi le public s'en eſtoit voulu rapporter au jugement des connoiſſeurs.

La voix publique eſt comme un torrent qui inonde toute une Ville avant que l'on y puiſſe mettre une digue pour l'arrêter ; tout Paris a eſté imbu de ce fait en peu de tems, chacun en a raiſonné à ſa mode, & la raiſon & la verité n'ont pû regler une infinité de diſcours que l'on en a tenus tous plus extraordinaires les uns que les autres.

Quelques perſonnes ne pouvoient pas croire que cette maladie fût naturelle, d'autres s'imaginoient qu'il y avoit de l'extaſe

taſe & de l'entouſiaſme, & d'autres croyoient qu'elle étoit feinte & ſimulée ; autant de perſonnes qui en faiſoient le recit, autant de ſentimens differens, & il eſtoit impoſſible d'aſſeoir un jugement certain ſur tout ce qu'on entendoit dire ſur ce ſujet.

Je n'ai pû la voir dans le tems de ſes accez dont le cours a duré vingt-huit ou trente jours, & elle n'a plus eſté viſible depuis deux mois & demi qu'elle a eſté enlevée par Monſieur d'Argenſon.

Ces difficultez ne m'ont pas rebuté, j'ai cherché les moyens de m'éclaircir de ce fait ; j'ai parlé à la mere qui m'en a fait un recit qui me paroît fidele, je m'en ſuis informé à des voiſins qui me l'ont confirmé, & j'ai eu des conferences avec d'habiles Medecins qui l'ont vû dans ſa

maladie, & qui m'en ont dit leurs ſentimens.

De tout ce que jai pû recueillir, j'en fais un ſommaire auquel on peut ajoûter foi. Je n'ai aucun intereſt de tromper le public, je cherche la verité, & la voici telle que je la croi.

Le pere d'Eliſabeth Devigne eſtoit un Bourgeois de Paris, qui eſt mort il y a cinq ans, & qui a laiſſé une veuve avec un bien raiſonnable pour vivre honnêtement ſans le ſecours de perſonne; il y a quinze ans qu'elle demeure dans la même maiſon, en bonne odeur dans ſon voiſinage & eſtimée de tous ceux qui la connoiſſent. Elle n'a que deux enfans, ſçavoir, la fille en queſtion, & un fils âgé de trente ans qui ſert dans l'Armée du Roy en Allemagne, & qui eſt Capitaine dans le Regiment de Brie.

Cette fille est tres-délicate, assez agreable de visage, mais un peu contrefaite dans sa taille, ayant une épaule plus élevée que l'autre : elle a toûjours vêcu d'une maniere fort reglée, elle n'a jamais songé à se marier, elle avoit pour Confesseur un Prestre de saint Sulpice sa Paroisse, elle frequentoit souvent les Sacremens, elle assistoit à tous les Offices divins, & elle estoit d'une pieté exemplaire.

Dans le mois de Novembre 1708. ses ordinaires se supprimerent, de sorte que par la suite n'estant plus reglée, sa santé commença à se déranger : il lui survint une douleur de teste qui augmenta dans les grandes gelées du mois de Janvier 1709. elle estoit pour-lors si sensible au froid, que quelque soin qu'elle prît pour se réchauffer, elle

n'y pouvoit pas parvenir, & elle ſouffrit beaucoup tant que dura ce grand froid.

Sa douleur de teſte ne ceſſa pas neanmoins avec le froid, elle le continua juſqu'à la ſemaine de devant la Pentecoſte, qu'elle fut attaquée d'un mal de gorge & d'une fluxion ſur la poitrine qui furent cauſe qu'on la ſaigna deux fois du bras, une fois du pied, & qu'on lui donna de l'émetique; le Mercredi lendemain de la Pentecoſte eſtant menacée d'un tranſport au cerveau, elle reçut ſes Sacremens, & l'aprés-midi elle fut ſaignée de la jugulaire, aprés quoi elle s'évanoüit, ce qui n'empêcha pas qu'aprés eſtre revenuë elle n'eût des rêveries tout-à-fait extraordinaires; car le Jeudi elle s'imagina eſtre entourée de beſtes feroces qui la

vouloient devorer : le Vendredi elle crût estre poursuivie par des voleurs, qui le poignard à la main la vouloient assassiner : le Samedi elle appella sa mere pour lui dire, que sa chambre & son lit estoient tout en feu, & qu'elle la sauvât de cet embrasement ; & le Dimanche à une heure aprés midi elle eut un accez de Catalepsie pour la premiere fois.

Les premiers jours de ces accez, sa mere & ses parentes n'y firent point d'attention, comme on ne l'entendoit plus se plaindre, ni se tourmenter dans son lit, on crut que c'estoient des intervales de repos dont on devoit la laisser joüir pour le rétablissement de sa santé, ce qui fait présumer qu'on n'y entendoit point de finesse.

Mais dans le sixiéme accez,

l'ayant apperçûë les yeux ouverts & fixes, ne parlant point, ſans mouvement, & ſans ſentiment, on la crut morte, on appella du ſecours, on lui fit tous les remedes qu'on crut capables de la faire revenir de l'eſtat où elle eſtoit, mais ce fut inutilemeent, elle ne revint qu'à cinq heures du ſoir, qui eſtoit l'heure reglée où finiſſoient ſes accez.

Le lendemain on fut attentif à examiner comment les choſes ſe paſſeroient, quelques minutes avant une heure aprés midi elle ſe frotta le front avec ſa main, & peu de tems aprés elle tomba dans l'accez qui dura juſques à cinq heures: un moment devant qu'il finît elle paſſa pluſieurs fois ſa main ſur ſon front, ce qu'elle faiſoit dans tous les accez; de ſorte que quand elle

portoit sa main sur son front, c'estoient les signaux du commencement & de la fin de chaque accez.

Quand elle fut hors de l'accez, on lui demanda, pourquoi elle se touchoit le front pour le frotter dans le tems que l'accez approchoit? Elle répondit, qu'il lui sembloit qu'il lui passoit une riviere dans sa teste & qu'elle y entendoit un brouïssement qui l'obligeoit d'y porter la main: On l'interrogea, si elle sentoit quelque chose qui l'obligeât de faire le même mouvement à la fin de chaque accez? mais elle n'en put pas donner aucune raison, disant, qu'elle ne se souvenoit point de tout ce qui se passoit dans ce tems-là.

Tous les jours l'accez commençoit à une heure, & finissoit regulierement à cinq, lorsqu'-

elle y eſtoit, elle avoit les globes des yeux fixes, les paupieres ouvertes & immobiles, elle ne faiſoit aucun mouvement que ceux qu'on lui faiſoit faire, toutes les parties de ſon corps eſtoient inſenſibles, on la pinçoit, on lui fouroit des épingles & des aiguilles dans les bras & dans les jambes ſans qu'elle donnât aucun ſigne de douleur, il n'y avoit que le poulx, qui en continuant ſes battemens ordinaires, faiſoit voir qu'elle n'eſtoit pas morte.

Si on lui ployoit un doigt ou pluſieurs, ils demeuroient en l'eſtat où on les mettoit; ſi on les eſtendoit, c'eſtoit la même choſe: Mais ce qui a eſté le plus grand ſujet d'admiration & d'étonnement, c'eſt la legereté que l'on trouvoit dans toutes les parties de ſon corps lorſqu'on les

les ſoulevoit ; en lui élevant un bras, il paroiſſoit leger comme une plume, & il demeuroit dans la ſituation où on l'avoit mis ; ſi on ſoulevoit l'autre, il y demeuroit auſſi ; quand on la levoit à ſon ſeant, elle y demeuroit ; quand on ne la levoit qu'à demi, elle y reſtoit auſſi : Enfin on la remuoit avec une facilité & une legereté incroyables.

Quelques Medecins prierent la mere de permettre qu'on la levât de ſon lit pour voir ſi elle demeureroit dans la ſituation où on la mettroit ; elle y conſentit, pourvû que l'on fiſt ſortir de la chambe les hommes qui y eſtoient, & qu'il n'y eût que des Medecins & des femmes préſens à cette experience, ce qui fut executé : On mit un drap ſur le plancher, on la leva en chemiſe, elle demeura debout,

on lui ſouleva un pied, elle reſta droite ſur l'autre ; on la pancha de tous côtez, & elle reſta toûjours dans la figure où on la mettoit.

Il eſt vrai que quand on la mettoit dans des ſituations extrêmement contraintes, elle n'y demeuroit pas autant de tems que dans celles qui eſtoient plus naturelles ; il lui prenoit pourlors des mouvemens convulſifs qui la faiſoient retomber ; il eût fallu que les reſſorts de ſa machine euſſent eſté fabriquez autrement que ceux des autres pour la ſoûtenir en l'air beaucoup de tems ; ſi cela eſtoit arrivé, il faudroit avoir recours au merveilleux & aux miracles : mais comme on eſt perſuadé qu'il ne s'eſt rien paſſé qui ne ſoit ſelon les loix de la nature, on ne prétend point ſortir des

regles de la mecanique, pour faire voir que ce fait n'eſt pas ſurnaturel.

Dans le tems de l'accez elle avoit les dents tellement ſerrées, qu'on ne pouvoit pas les ouvrir; lorſqu'elle en eſtoit ſortie, on avoit de la peine à lui faire prendre de la nourriture, & quelque legere que fût cette nourriture, elle l'avaloit avec difficulté, elle tomboit auſſi-tôt en foibleſſe, & elle s'évanoüiſſoit: ce qui fait voir que l'eſtomac ſouffroit, & que les nerfs qui entourent ſon orifice ſuperieur ne permettant pas à la nouriture d'y entrer qu'avec peine, ils n'eſtoient pas moins attaquez que tous les autres nerfs du reſte du corps.

Les nerfs de la veſſie ne faiſoient pas mieux leur fonction que ceux de l'eſtomac, elle eſtoit quelquefois des trois & quatre

jours ſans uriner, & l'on a eſté même obligé de la ſonder pour tirer l'urine reſtée dans la veſſie, ce qui prouve que tous les nerfs de la machine ne faiſoient point leur devoir, & que c'eſtoit uniquement le genre nerveux qui eſtoit attaqué par cette maladie.

A la fin des accez, lorſque les nerfs commençoient à reprendre leur action, elle faiſoit des ſignes de pieté, tantôt ſur ſa couverture avec le doigt; il ſembloit qu'elle vouloit écrire le Nom de Dieu, tantôt elle prenoit le bord de ſon drap, elle le portoit à ſon menton, comme ſi elle eût receu la ſainte Communion, tantôt avec ſa main elle faiſoit un cercle ſur ſa teſte, comme ſi on eût dû la couronner; tous ces ſignes faiſoient dire au peuple que c'eſtoit une Sainte, qu'elle eſtoit en extaſe,

& que tout ce qui ſe paſſoit ne pouvoit ſe faire ſans miracle.

On ne peut pas nombrer la quantité des perſonnes, qui pour contenter leur curioſité ont eſté voir cette fille; on ne leur cachoit rien, la chambre ne déſempliſſoit pas, & la porte eſtoit ouverte à tout le monde, chacun y parloit à ſa fantaiſie & ſelon ſon imagination: mais les gens ſages & prudens ſe contentoient de voir, & ſuſpendoient leur jugement.

Il y a eſté pluſieurs celebres Academiciens, qui ſelon les Rapports qu'ils en ont faits à l'Academie & à leurs amis, ne parloient pas comme faiſoit le public, ils attendoient que la ſuite pût leur découvrir la cauſe d'un fait qui à la verité leur paroiſſoit étonnant, mais qu'ils croyoient pouvoir arriver ſans miracle.

La pluſpart des habiles Medecins de Paris l'ont vû, mais quoique ſurpris de ce qu'ils voyoient, ils ont jugé que cette maladie eſtoit naturelle, & qu'elle n'eſtoit pas incurable, puiſqu'ils lui ordonnerent des remedes que l'on a executé ponctuellement; il y en a eu neanmoins quelques-uns qui ont d'abord douté qu'elle ne fût feinte, à cauſe de la legereté qu'ils trouvoient dans la malade en ſoulevant quelque partie de ſon corps, croyans qu'elle s'aidoit lorſqu'elle ſe ſentoit toucher; mais l'inſenſibilité qu'ils ont vû dans toutes les parties de ſon corps les a détrompez; quelque douleur qu'ils vouluſſent lui faire, elle ne ſourcilloit pas, & pendant les quatre heures que duroit l'accez, elle eſtoit abſolument privée de tout ſentiment.

Il eſt vrai que l'accez paſſé elle ſe plaignoit, & qu'elle diſoit ſentir de la douleur dans les endroits que l'on avoit meurtri ou piqué : enfin ſi cette maladie n'eſtoit que feinte & à deſſein d'en impoſer au public, la malade joüoit ſi bien ſon rôlle, que les plus incredules ſortoient de chez elle, ou convaincus que ce n'eſtoit point un jeu, ou du moins incertains du jugement qu'ils en devoient faire.

Il y a quelques Medecins qui ne peuvent pas ſe perſuader que la Catalepſie ſoit une maladie réelle & effective ; en vain on leur repréſente que Galien rapporte qu'un de ſes Ecoliers tomboit dans des accez de Catalepſie, en vain on les avertit que Fernel dit avoir vû deux perſonnes attaquées de cette maladie, en vain on leur allegue que plu-

ſieurs Auteurs la décrivent d'une maniere conforme à ce qui eſt arrivé à la fille d'aujourd'hui ; ils répondent pour leurs raiſons qu'ils n'en ont jamais vû, qu'ils ne croyent pas qu'aucun Medecin en ait vû de bien circonſtanciée, & que les deſcriptions que nous en avons, ce ſont de Maladies qui en approchoient ; mais qu'il n'y a point de veritables Catalepſies.

Je ne me ſens pas aſſez fort pour combattre cette opinion, c'eſt pourquoi je ne l'entreprendrai pas, je me contenterai de donner une ſimple idée de cette maladie ; je ne penetrerai point dans ſes cauſes, ni dans les moyens de la guerir, & je n'en parlerai qu'autant qu'il eſt permis à un Chirurgien qui ne doit point paſſer les bornes que lui preſcrit ſa Profeſſion.

Thevenin Chirurgien Ordinaire du Roy & Juré à Paris, dans son Dictionnaire Etymologique des mots Grecs servans à la Medecine, dit, que le mot de Catalepsie est dérivé de deux dictions Grecques, de *cata*, qui veut dire tout-à-fait, & de *lambanein*, qui signifie empêcher, parce que cette maladie empêche entierement l'action des nerfs de tout le corps.

Outre cette Catalepsie generale, il dit qu'il y en a une autre qu'on nomme Catalepsie *pneumatique*, de *catalambanein*, qui veut dire, empêcher, & de *pneuma*, qui signifie air, parce que c'est un empêchement de la respiration, lequel ne permet pas à l'air d'entrer dans les poûmons.

La Catalepsie differe de la maladie que l'on nomme *caros*, mot derivé de *carein*, appesantir,

& qui vient de *cara*, qui ſignifie la teſte, c'eſt un profond ſommeil avec une grande peſanteur de teſte, qui prive de tout ſentiment & mouvement, excepté celui de la reſpiration.

Ces accez de Catalepſie qu'avoit cette fille finiſſoient quelquefois par un *tetanos*, c'eſt-à-dire une convulſion perpetuelle de tout le corps, qui ſe fait lorſque les nerfs & les muſcles ſont tirez tout à la fois vers leur principe; ce mot de *tetanos* vient de *teinein*, qui veut dire, eſtendre.

Cette maladie n'eſtoit point une extaſe, comme quelques-uns ont voulu, le mot d'extaſe eſt dérivé de *ex*, qui veut dire dehors, & de *ſtain*, qui ſignifie demeurer, c'eſt un tranſport de l'eſprit hors de lui-même, ou plûtôt hors de ſon aſſiete naturelle dont on fait de trois ſor-

tes ; la premiere eſt le raviſſement qui eſt proprement une ſuſpenſion de toutes les fonctions animales en tout le corps, qu'on peut appeller entouſiaſme : la ſeconde eſt un engourdiſſement preſque invincible procedant de l'humeur melancolique qui abbreuve ou obſede le cerveau & cauſe une congelation univerſelle, & c'eſt l'extaſe melancolique ou taciturne : la troiſiéme eſt un emportement fougueux & inquiet qui démonte entierement l'eſprit, on peut legitimement la nommer phrenetique, ou maniaque.

Des vers dans l'eſtomac ou dans les boyaux ne pouvoient pas cauſer cette maladie, comme le vouloit un Medecin des Camps & Armées du Roy, & qui pour tout remede ordonna de la poudre à vers : mais

la mere n'executa point cette ordonnance, ſa fille n'ayant jamais vuidé aucun vers, & n'ayant point eſté ſoupçonnée d'en avoir.

Une femme de bonne façon, veſtuë aſſez proprement vint un jour voir cette fille, elle demanda à parler à la mere, elle lui dit qu'il y avoit à Paris trois Eſtrangers qui avoient des ſecrets merveilleux pour guerir toutes ſortes de maladies, que ſi elle vouloit ils la gueriroient: la mere accepta ſes offres, diſant, que ce qu'elle ſouhaitoit avec le plus de paſſion c'eſtoit la ſanté de ſa fille. Cette femme lui dit enſuite que ces Eſtrangers ne vouloient pas que perſonne fût préſent lorſqu'ils faiſoient prendre ou qu'ils appliquoient leurs remedes, qu'ils viendroient lui en apporter dans le tems de l'ac-

cez, mais qu'il ne falloit point de témoins, que la porte seroit fermée, & qu'il n'y auroit personne dans la chambre, pas même la mere. Sur cette proposition, dont la mere conçut bien les consequences, elle remercia cette femme aussi-bien que les Estrangers, de leur bonne volonté, & elle la renvoya comme elle estoit venuë.

Un autre jour arriva chez cette fille un homme d'épée magnifiquement habillé, que l'on prenoit pour un Officier d'Armée, & effectivement l'on ne se trompoit pas, car il a fait quelques campagnes, mais c'estoit en qualité de garçon Chirurgien dans l'Hôpital ; cet homme qui se dit à présent Medecin & des plus habiles, qui est grand parleur de sa Profession, voulut raisonner sur une maladie dont il

n'avoit pas la ſimple idée, il dit mille choſes qui ne convenoient point au fait ; mais il le prit d'un ton ſi haut, qu'il ſe fit écouter comme un Oracle : Enfin il conclut que ces accidens n'eſtoient point naturels, & que cette maladie n'eſtoit point veritable.

A quelques jours de là il y vint un Preſtre de S. Sulpice qui s'emporta contre la mere & les ſpectateurs, diſant, que cette fille joüoit le public & la Religion, & qu'il y avoit plus de malice que de verité dans tout ce qui ſe paſſoit : quelques Medecins qui ſe trouverent preſens, lui dirent, que s'il s'agiſſoit d'un fait de Theologie, ils ſouſcriroient à ſa déciſion ; mais que ce fait-cy eſtant purement de Medecine, il ne devoit pas en parler comme il faiſoit, d'autant que c'eſtoit un point qui ſurpaſ-

soit ses connoissances. Il ne s'appaisa pas, quelque chose qu'on pût lui représenter, & il alla jusqu'à dire, qu'avec des verges & un foüet il la feroit bien revenir de cette extase.

Il n'en fallut pas davantage pour faire courir le bruit que cette fille en imposoit, deux personnes l'avoient dit, cela suffisoit ; tous ceux qui racontoient cette Histoire y ajoûtoient de nouvelles circonstances.

Monsieur d'Argenson, Lieutenant General de Police, voulant démêler ici le vrai d'avec le faux, envoya chez la malade le le Commissaire Chevalier, qui y arriva avant que l'accez prît à cette fille, & qui estant resté là tout le tems que dura l'accez, fit un procez verbal de tout ce qu'il avoit vû, & le porta à Monsieur d'Argenson.

Monſieur le Comte de Pontchartrain chargea quelques Medecins de s'y tranſporter & d'examiner à fonds cette maladie pour lui en faire un fidele Rapport, ce qu'ils ont executé avec toute l'exactitude que demandent les ordres qu'on reçoit d'un Miniſtre.

Monſieur l'Abbé Bignon qui eſt à la teſte de l'Academie des Sciences, ſouhaita que deux des Academiciens s'y tranſportaſſent pour examiner le fait & en rendre compte à la Compagnie, ce qu'ils firent avec toute la fidelité poſſible. J'ai vû quelques-uns de ces Memoires, & j'ai entendu parler quelques Academiciens qui n'accuſent point cette fille de diſſimulation, ni de fourberie, mais auſſi qui ne décident point affirmativement ſur une maladie dont ils n'ont

point

point vû d'exemples.

Monſieur d'Argenſon fut informé qu'il y avoit un Medecin qui logeoit dans la même maiſon de la malade, que ce Medecin eſtoit veuf, qu'il avoit deſſein d'épouſer la mere, qu'il pouvoit bien y avoir du manege dans cette affaire, & qu'il eſtoit de ſon miniſtere de l'aprofondir & de l'éclaircir, afin que le public ne fût pas trompé.

On ajoûta à cette dénonciation, que ce Medecin n'eſtant pas de la Faculté de Paris, il cherchoit à ſe donner de la réputation, que l'on croyoit que de concert avec la mere & la fille il lui faiſoit feindre cette maladie, que ce qui donnoit occaſion à ce ſoupçon, c'eſt qu'il eſtoit continuellement auprés de la malade, qu'il avoit ſoin d'en faire obſerver par les ſpectateurs

toutes les circonſtances, qu'il les exageroit, & qu'il n'oublioit rien de ce qu'il falloit dire pour étonner & ſurprendre les eſprits de ceux que la curioſité y attiroit.

L'on ſuppoſoit qu'ils ne devoient joüer leur rôlle qu'autant de tems qu'il en falloit pour que tout Paris fût informé de cette maladie ; qu'enſuite ils devoient en publier la gueriſon comme eſtant dûë à la ſcience & à la vertu des remedes de ce Medecin, que le public perſuadé par là de ſon habilité auroit couru en foule pour ſe mettre entre ſes mains & avoir de ſes remedes.

Par ce recit l'on juge bien qu'il n'eſtoit pas à propos de laiſſer plus long-tems cette fille en ſpectacle au public, & qu'il eſtoit neceſſaire de la ſouſtraire

aux yeux, tant de ceux qui publioient qu'elle estoit une Sainte, que de ceux qui prétendoient qu'elle estoit une fourbe, c'est ce qui fut executé.

Monsieur d'Argenson envoya pour cet effet un Exempt chargé de ses ordres, accompagné de quatre autres personnes qui mirent cette fille dans un Carosse avec sa mere, & qui la conduisirent chez les Religieuses Hospitalieres.

Quand l'on fut à la porte de la Maison, l'Exempt dit à la mere, que ses ordres ne portoient point qu'elle y entrât, il l'obligea de descendre du Carosse & de l'attendre jusques à ce qu'il la revint prendre pour la reconduire chez elle, ce qu'il fit peu de tems aprés; & en chemin il lui dit, qu'elle ne devoit point estre inquiete de sa fille, qu'elle

ſeroit bien nourrie & bien ſoignée, qu'on la mettoit entre les mains de trois habiles Medecins qui lui feroient tous les remedes neceſſaires pour ſa gueriſon, & qu'enfin les ordres eſtoient donnez pour qu'il ne lui manquât rien.

Depuis deux mois & demi qu'elle a eſté enlevée, perſonne ne l'a vûë, il n'a pas même eſté permis à ſa mere de l'aller voir; tout ce qu'elle en ſçait, c'eſt qu'on lui a dit que ſa fille ſe portoit mieux, qu'elle n'avoit eu depuis qu'elle eſtoit dans cette Maiſon que deux accez pareils aux vingt-huit autres qu'elle avoit eu lorſqu'elle eſtoit chez elle, mais qu'elle en avoit eu beaucoup d'autres moins conſiderables, que le lendemain qu'elle y fut ſes ordinaires lui ſurvinrent avec un grand vomiſſe-

ment de sang, aprés avoir esté huit mois sans estre reglée.

Le Prestre de S. Sulpice, dont nous avons parlé plus haut, a esté trouver la mere pour lui faire excuse du jugement temeraire qu'il avoit fait de sa fille, en avoüant qu'il avoit eu tort de s'estre emporté comme il avoit fait, qu'il lui en feroit telle satisfaction qu'elle souhaiteroit, & en présence de tels témoins qu'elle jugeroit à propos.

Le Medecin qui demeure dans la même maison a esté chez Monsieur d'Argenson lui marquer qu'il se trouvoit bien malheureux d'avoir esté soupçonné de fourberie, qu'il le prioit de bien examiner cette affaire, & qu'il se soumettoit à telle peine qu'il voudroit lui imposer, en cas qu'il trouvât qu'il y ait eu de la malversation dans son procedé.

La mere a eſté pluſieurs fois depuis huit jours trouver Monſieur d'Argenſon pour lui demander ſa fille ; il l'a aſſuré qu'elle ſe portoit bien, & qu'il lui rendroit auſſi-tôt que les Medecins qui l'ont traité lui auroient donné un Certificat de ſa gueriſon ; ce ſont Meſſieurs Ombert, Morin, & Geofroy, qui ont fait cette cure, & qui pourront nous inſtruire de la ſuite & de la fin de cette maladie.

FIN.

SUITE DE L'HISTOIRE de la Fille Cataleptique.

LA veille de l'enlevement de cette Fille par ordre de Mr d'Argenſon, pluſieurs des plus celebres Medecins de la Faculté conſulterent enſemble ſur cette maladie, qui voyant qu'elle venoit d'une abondance de ſang par une ſuppreſſion des ordinaires pendant huit mois, convinrent de la neceſſité qu'il y avoit de la ſaignée, il fut agité ſi ce ſeroit du pied ou de l'artere de la tempe; aprés une meure déliberation, celle de l'artere temporale fut reſolue. M. Duvernay Chirurgien ordinaire de la Maiſon & qui a vû cette fille dans tout le cours de ſa maladie, fut averti de ſe trouver le lendemain pour faire l'operation; les Medecins & le Chirurgien ne man-

querent pas de s'y rendre à l'heure marquée, mais ils ne trouverent plus la Malade.

Il faut remarquer que quelques jours avant qu'elle ſortit de la maiſon de ſa Mere, elle avoit eu un ſaignement de nez qui fut trés abondant, & que c'eſt apparemment ce qui détermina pour la ſaignée de la tempe.

Quelques Medecins perſuadez qu'il y avoit dans la tête des humeurs qui offuſquans les nerfs les privoient de leur action, propoſerent le trépan comme un moyen de procurer une iſſuë aux ſeroſitez qui cauſoient cette maladie; en effet, ſuppoſé que ces ſeroſitez euſſent été entre le crane & la dure-mere, elles auroient pû être évacuées par le trou qu'on auroit fait au crane; mais comme elles étoient répanduës dans la ſubſtance du cerveau, &

qu'elles abbreuvoient les origines des nerfs, cette operation n'auroit été d'aucune utilité, & la nature ſage & induſtrieuſe pour ſa conſervation s'en eſt debarraſſée elle-même ſans aucun ſecours humain, comme nous verrons par la ſuite.

Cette fille ayant été conduite, comme je l'ay dit, aux Hoſpitalieres de la Place Royale, on la mit dans une ſalle commune où il y avoit pluſieurs autres malades, ſon accés de catalepſie luy prit à l'heure ordinaire, & il fut accompagné des mêmes circonſtances.

Le ſoir, ſes ordinaires qui étoient ſupprimez depuis huit mois luy ſurvinrent en ſi grande abondance, que ſon matelas en fut percé, ce qui obligea deux Religieuſes de la veiller toute la nuit pour la rechanger de tems en tems; elle vômit auſſi beau-

coup de ſang, ce qui fait voir qu'elle en regorgoit, puiſque aprés ces évacuations elle n'en étoit pas plus foible.

Le lendemain l'accés revint à la même heure, mais il ne dura que deux heures qui étoit la moitié moins de tems qu'il avoit accoûtumé de durer, ce qu'on peut attribuer aux évacuations du jour précedent.

Monſieur le Duc d'Orleans pouſſé par la curioſité de voir une maladie auſſi ſurprenante & auſſi extraordinaire, alla aux Hoſpitalieres ce jour-là, il y arriva entre trois & quatre heures aprés midy croyant la trouver dans ſon accés, la Superieure vint audevant de luy, & luy dit que l'accés venoit de finir, parce qu'il n'avoit pas été auſſi long que les autres; il vit la Malade, il luy parla, il fit les queſtions qui pouvoient l'inſtruire de la verité

du fait, & il s'en alla dans la resolution d'y revenir, mais il ne put contenter sa curiosité ; car cet accés fut le dernier qu'elle eut, & elle n'a eû depuis que quelques legers ressentimens.

Comme la salle étoit commune & qu'on ne pouvoit pas en interdire l'entrée aux personnes qui y venoient voir d'autres Malades & qu'il y avoit une foule de curieux, on la mit le troisiéme jour dans une chambre particuliere où elle a été pendant trois mois & où elle n'a été vûë que des Medecins chargez de l'examen & de la guerison de cette maladie.

M. Préaux Medecin ordinaire de la Maison consulta avec Mrs. Ombert, Morin & Géoffroy, sur les moyens de guerir cette maladie, il fut resolu de baigner la Malade, & de luy faire quantité d'autres remedes que je ne

rapporte point icy, parce qu'elle n'en a point pris.

Ses ordinaires aprés avoir coulé deux jours s'arrêterent, & c'eſt ce qui apparemment avoit déterminé pour le bain; mais ils recommencerent trois jours aprés & durerent encore quatre jours, c'eſt auſſi ce qui a fait qu'elle n'a point été baignée.

Deux jours aprés la ceſſation de ſes ordinaires, il luy ſurvint un débordement de ſeroſitez par la bouche, par le nez & par les yeux qui dura pendant trois jours ſans diſcontinuer, car la nuit en dormant il ne ceſſoit pas de couler, & ſon drap & ſon traverſin en étoient tout moüillez.

Six jours aprés cet écoulement de ſeroſitez du cerveau, elle eut un grand dévoyement qui dura huit jours, pendant lequel tems il ſe fit des évacuations continuelles & copieuſes qui la gue-

rirent d'une tenſion & d'un gonflement qu'elle avoit au ventre.

Ces differentes évacuations n'ont pas donnez le tems aux Medecins de faire prendre à la Malade tous les remedes qu'ils avoient projettez, elles ne leur ont pas ſeulement permis d'en faire un ſeul, & neanmoins elle eſt guerie, & je l'ay vû ſe portant autant bien qu'elle ait jamais fait.

Dans une infinité de maladies, la nature a beſoin des ſecours de la Medecine pour parvenir aux fins qu'elle ſe propoſe, qui eſt la gueriſon, mais dans celle-cy elle nous a fait voir qu'elle a été la ſeule ouvriere d'une ſi grande cure, que les ordinaires ſurvenus, le ſaignement de nez, le vomiſſement de ſang, le dégorgement de ſeroſitez, & le flux de ventre ont été les moyens dont elle s'eſt ſervi ſans avoir eu beſoin d'aucun remede.

Le Medecin neanmoins qui demeure dans la même maiſon que la malade & dont nous avons déja parlé, parce qu'il étoit ſoupçonné par ceux qui croyoient que c'étoit un jeu, de joüer un des principaux rôles de cette comedie, prétend s'attribuer l'honneur de cette gueriſon, il publie que ce ſont les remedes qu'il luy a fait prendre pendant qu'elle étoit chez ſa mere qui ont produit un ſi merveilleux effet; ces remedes étoient l'émetique, l'eſprit de ſel armoniac & d'autres de cette nature qui ont fatigué inutilement la malade, puiſque dans les vingt-huit accés qu'elle y a eûë, on ne s'eſt point apperceu qu'il y ait eû de la diminution dans aucuns des accidens qui accompagnoient ces accés; qu'elle n'a commencé à en être ſoulagée chez les Hoſpitalieres, qu'aprés que la nature

a eu fait les évacuations dont je viens de parler.

Par ce récit & par mil autres exemples, on connoît que la nature ſçait des routes pour ſe ſoulager quelquefois inconnuës aux hommes, & que la premiere interreſſée à ſa conſervation, elle travaille à ſe débaraſſer de tout ce qui peut luy nuire; de ſorte que ſi l'homme étoit attentif à ſuivre les chemins qu'elle lui trace & à obſerver ſes mouvemens, il joüiroit d'une meilleure ſanté & il vivroit plus long-tems.

Pendant que la Malade étoit aux Hoſpitalieres, il courut un bruit qu'elle avoit écrit une grande lettre à M. d'Argenſon, par laquelle elle luy avoüoit que tout ce qu'elle avoit fait n'étoit que pour tromper le Public, en luy voulant faire croire qu'elle étoit une dévote qui avoit des extaſes, & qu'elle luy en demandoit par-

don ; on diſoit encore que Monſieur d'Argenſon avoit reſolu de la faire enfermer, & d'autres ajoûtoient qu'elle l'étoit effectivement, & que c'étoit la raiſon pourquoy on ne la voyoit plus ; mais pas une de ces circonſtances ne s'eſt trouvée vraye, ce qui prouve qu'il ne faut pas ajoûter foy à une infinité de diſcours qui ſe répandent dans le monde.

Il eſt vray que la fille ayant été renduë à ſes parens, ſa mere la mena chez M. d'Argenſon qui leur dit, qu'il ne les accuſoit d'aucune fourberie, qu'il étoit à preſent diſſuadé de tous les rapports qu'on luy avoit fait contre elles, & qu'il n'avoit pas pû ſe diſpenſer d'en uſer comme il avoit fait, parce que le Public diſoit & croyoit qu'elle vouloit paſſer pour une petite ſainte.

On a fait une Hiſtoire encore plus incroyable que les préce-

dentes, qui eſt que la Fille ſe voyant enlevée de chez elle, elle avoit eſſayée de corrompre ſes gardes aux dépens même de ſon honneur.

Quelle apparence y a-t-il que ce fait puiſſe êtte vray, puiſqu'il y avoit quatre perſonnes dans le caroſſe, ſçavoir la malade, la mere, l'Exempt & un autre homme, qui ne furent enſemble qu'autant de tems qu'il en faut pour aller du faubourg S. Germain aux Hoſpitalieres, & dont le chemin eſt de traverſer une partie des rues de Paris; & qu'elle n'a vû ces hommes que cette ſeule fois & pendant ce peu de tems: ce ne peut pas être en revenant des Hoſpitalieres que cette ſcene ſe ſoit paſſée, puiſqu'elle n'avoit point de gardes, & que c'eſt la mere ſeule qui l'a ramenée chez elle.

La mere n'a pas eû peu de peine à ravoir ſa Fille, aprés l'avoir

demandée pluſieurs fois, on luy conſeilla d'écrire à M. le Comte de Pontchartrain qui envoya un ordre de luy rendre; mais cet ordre ne s'executant pas, elle écrivit une ſeconde lettre & enſuite une troiſiéme, & enfin ſa Fille luy fut renduë immediatement aprés que ce troiſiéme ordre fut venu de la Cour.

Si l'execution de ces ordres fut differé pendant quelque tems, ce n'eſt pas que M. d'Argenſon s'y oppoſât; mais c'eſt qu'il vouloit, avant que de rendre cette Fille à ſa mere, avoir une relation de ce qui s'étoit paſſé, & un certificat des Medecins qui l'avoient vûë pendant ſa maladie, & c'eſt encore le grand nombre des affaires dont il eſt chargé qui ne luy permettoit pas de contenter la mere auſſi promptement qu'elle le ſouhaitoit.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier cette *Hiſtoire d'une Fille Cataleptique*, écrite par M. Dionis. Je n'y ay rien trouvé qui en doive empêcher l'impreſſion. Les reflexions de l'Auteur ſur ce ſujet ſont ſages & judicieuſes, & le tout ma paru digne de la curioſité du Public. Fait à Paris ce neuviéme Septembre 1709.

ANDRY.

Fautes à corriger.

PAge 71 ligne 14, croyent, *liſez* croyoient. Page 92 lig. 10, le reginne, *liſ.* le regime. Page 98 lig. 21, agit, *liſ.* agite. Page 101 lig. 10, le dernier, *liſ.* le dormir. Page 106 lig. 7 preſente, *liſ.* preſſante. Page 113 lig. 13 fait, *liſ.* prouve. Page 141 lig. 29 Brienne, *liſ.* Brionne.